

FIBE - R

Mise en place d'un espace d'autoformation en langues à la BULAC

Dossier d'aide à la décision

Auteur :

Isabelle RESSOUCHE

Sous la direction de Jean-Paul Roux-Fouillet

PAST - ENSSIB

Remerciements:

Je tiens à remercier Anne Jay, Cécile Denier, Anne Daval et Brigitte Porta du service 'autoformation' de la BPI pour leur disponibilité, et pour les informations et les documents précieux qu'elles m'ont transmis.

Je voudrais aussi remercier Natalie Kübler et Laurent Joly du Centre de Ressources en Langues de l'Université Denis Diderot –Paris 7 pour leurs réponses à mes questions.

Merci aussi à l'équipe du CERPAIM de l'INALCO.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier Cécile Pierre pour ses relectures attentives de ce mémoire.

Résumé :

Dès son ouverture, la BULAC souhaite offrir un espace d'autoformation en langues à ses usagers. Ce dossier d'aide à la décision à pour objectifs à partir de la présentation de quelques expériences, de contraintes techniques et linguistiques, de proposer différents scénarios pour la mise en place de cet espace.

Descripteurs :

Culture de l'information

Bibliothèques - - formation des utilisateurs

Autoformation

Education permanente

Langues

Bibliothèques -- Services aux utilisateurs

Abstract :

For its opening the BULAC wishes to offer users a self-learning area in foreign languages. This paper aims at helping decision-making by suggesting several scenarios for the implementation of this area, building on the analysis of other experiments, as well as on technical and linguistic constraints.

Keywords :

Information literacy

Library orientation

Self- training

Lifelong learning

Languages

Public services (Libraries)

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	7
INTRODUCTION.....	9
1 - PRÉSENTATION DE QUELQUES EXPÉRIENCES.....	11
1.1 LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI).....	11
1.1.1 De la médiathèque des langues à l'espace d'autoformation.....	11
1.1.2 Les méthodes	13
1.1.3 Quelques aspects techniques.....	14
1.2 LE CERPAIM.....	14
1.3 LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DENIS DIDEROT PARIS 7.....	15
1.4 QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CES EXPÉRIENCES?.....	16
2 - LA BULAC.....	17
2.1 – LA ZAC PARIS RIVE GAUCHE.....	17
2.2 - PRÉSENTATION DU PROJET BULAC.....	18
2.2.1 Le projet intellectuel.....	18
2.2.2 Le projet architectural.....	19
2.2.3 Publics potentiels de la BULAC.....	20
2.2.4 Les collections.....	21
2.3 – LES MÉTHODES DE LANGUES DANS LES COLLECTIONS ACTUELLES DE LA BULAC.....	22
2.4 – UN ESPACE D'AUTOFORMATION EN LANGUES?.....	23
2.4.1 Un espace nécessaire.....	23
2.4.2 Enjeux et contraintes.....	24
Enjeux.....	24
Contraintes.....	25
2.5 – SERVICES SOUHAITÉS DANS LE FUTUR ESPACE D'AUTOFORMATION.....	25
2.5.1 Domaines linguistiques couverts.....	25
2.5.2 Choix des méthodes.....	27
Les niveaux d'apprentissage.....	28
Les thématiques.....	28
Adaptation à l'auto-apprentissage.....	28
2.5.3 Services.....	28
L'identification personnelle.....	28
Être complémentaire des enseignements de l'INALCO.....	29
Garantir une place.....	29
Offrir une aide : la médiation.....	29
Permettre l'autonomie de l'apprenant.....	30
Offrir des documents d'accompagnement.....	30
Permettre un accès à distance.....	30
Offrir une collection complémentaire pour le prêt.....	30

3 – L'ESPACE D'AUTOFORMATION : ASPECTS LINGUISTIQUES, TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS.....	31
3.1 – ASPECTS LINGUISTIQUES.....	31
3.2 - ASPECTS TECHNIQUES.....	33
3.2.1 <i>Le poste d'autoformation</i>	33
3.2.2 <i>L'informatique</i>	34
Le clonage.....	34
Architecture maître-esclave.....	34
La virtualisation.....	35
La sauvegarde des données.....	35
Les licences.....	36
3.2.3 <i>Quelques sources d'acquisitions</i>	36
Espace multimedia.....	36
Librairies.....	37
3.2.4 <i>Quelques éditeurs</i>	37
Assimil.....	37
INALCO.....	37
Eurotalk.....	37
3.2.5 <i>L'offre</i>	37
3.3 ASPECTS ORGANISATIONNELS.....	40
3.3.1 <i>L'organisation de l'espace</i>	40
3.3.2 <i>Les publics</i>	40
3.3.3 <i>L'accompagnement et la formation à l'utilisation de l'espace</i>	41
L'accompagnement des apprenants.....	41
Formation des usagers.....	41
Formation des personnels.....	42
3.3.4 <i>Coopération avec d'autres établissements</i>	42
3.3.5 <i>Évaluation du service</i>	42
Évaluation quantitative.....	43
Évaluation qualitative.....	43
4 – SCÉNARIOS ET PLANNINGS.....	45
Quelques remarques préliminaires.....	45
4.1 UN SERVICE A MINIMA.....	45
4.2 LA MÉDIATION.....	46
4.3 LES ACCÈS.....	47
4.4 LES COLLECTIONS.....	48
4.5 COLLABORATIONS.....	49
4.6 PLANNING.....	51
CONCLUSION.....	53
BIBLIOGRAPHIE.....	55
TABLE DES ANNEXES.....	59
INDEX.....	73

Introduction

En 2011, la BULAC, Bibliothèque Universitaire des langues et Civilisations, ouvrira ses portes dans un nouveau bâtiment du 13ème arrondissement de Paris. Cette construction permettra de regrouper plusieurs bibliothèques actuellement dispersées dans Paris et d'améliorer l'accueil des usagers en offrant de nouveaux services dont un espace d'autoformation en langues constitué d'une vingtaine de postes.

Dans le cadre de ce dossier d'aide à la décision il est utile dès à présent de définir l'autoformation. Le dictionnaire le Petit Robert dans son édition de 2002 en donne la définition suivante : « *formation individuelle par téléenseignement utilisant des outils pédagogiques multimédias* ». Nous pouvons la compléter par une définition d'Yves Desrichard, conservateur des bibliothèques, dans le numéro 1 de 2007 du Bulletin des Bibliothèques de France : « *...utilisation directe par les usagers de la bibliothèque d'outils d'auto-apprentissage, qui sont désormais essentiellement des supports informatiques.* ». Un espace d'autoformation en langues a toute sa légitimité dans une bibliothèque comme la BULAC car les bibliothèques ont une mission de formation et ce type de service est complémentaire aux fonds traités et aux besoins des publics comme nous le verrons au cours de ce mémoire.

Ce dossier d'aide à la décision est un outil de propositions pour le lancement du projet d'espace d'autoformation en langues de la future bibliothèque. Il se base sur une analyse de trois expériences extérieures et du contexte global du projet BULAC. Dans un 3ème temps, il s'agira de définir, en s'appuyant sur les enseignements tirés de cette analyse, les aspects linguistiques, techniques et organisationnels à prendre en compte dans un tel service. Plusieurs scénarios de développement du projet seront enfin proposés à la réflexion. Nous tenterons d'y présenter les avantages et les inconvénients selon les différents choix réalisés.

1 - Présentation de quelques expériences

1.1 LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI)¹

1.1.1 De la médiathèque des langues à l'espace d'autoformation

Dès son ouverture en 1977, la Bibliothèque Publique d'Information à Paris met en place une médiathèque des langues qui offre la possibilité de s'autoformer dans une trentaine de langues étrangères. Dans cet espace des méthodes audio et vidéo peuvent être consultées dans un laboratoire de 40 places. A partir de 1988 le service s'enrichit de six postes de consultation des télévisions étrangères. Rapidement le public s'approprie cet espace et utilise les méthodes dans toutes les langues et notamment en français langue étrangère. En 1980, l'espace s'agrandit avec un second laboratoire de 20 places. Depuis 1990, il est possible de s'autoformer dans plus de 130 langues.

En 2001, la médiathèque, renommée depuis 2000 en espace d'autoformation, offre 120 postes de consultation (cabines avec isolation phonique) dont 84 sont équipés d'ordinateurs avec accès à tous les didacticiels (cédéroms, sites internet...), 18 postes audio équipés de magnétophones bi-pistes et 18 postes mixtes magnétophones audio/lecteurs CD-DVD. Le lecteur trouve aussi dans cet espace des documents d'accompagnement tels que des dictionnaires, des grammaires, des livrets d'accompagnement, des méthodes et des documents concernant les langues rares pour lesquelles il n'existe pas d'enregistrement sonore. Cet espace permet de s'autoformer non seulement en langues mais aussi dans d'autres domaines comme l'informatique, le code de la route, l'histoire et la géographie...

Le service d'autoformation est situé au niveau 2 de la bibliothèque et jouxte l'espace « télévisions du monde ». Il est séparé du reste de la salle soit par des murs soit par une paroi en verre. C'est un espace quadrangulaire, bordé par une réserve dans laquelle sont stockés les cassettes et les CD audio ainsi que des documents. Cette réserve est située derrière une importante banque d'accueil. Les rayonnages proposant les documents d'accompagnement sont du côté de la séparation vitrée qui borde le couloir de circulation de la salle. Au centre de l'espace se trouvent les 120 carrels équipés pour l'autoformation avec un regroupement des carrels spécifiques aux langues (postes avec magnétophones). Ils ne sont pas fermés mais séparés par une cloison isolante. A l'entrée de l'espace, 5 postes, avec le catalogue de la bibliothèque limité aux documents de l'espace, permettent de choisir les documents et de réserver une place.

¹Les informations proviennent soit du site internet de la BPI, soit de documents internes, soit de rencontres avec les personnels du service en charge de l'autoformation.



Plan du niveau 2 de la BPI² (source BPI)



L'espace d'autoformation³ (source BPI)

²http://www.bpi.fr/ress.php?id_c=30&id_rubrique1=65&id_rub1=65#ressource2_4416

³[http://www.pariglotte.com/uploads/pariglotte/T_ani_pdf/BPI_-_auto\(e\)_formation_langues.pdf](http://www.pariglotte.com/uploads/pariglotte/T_ani_pdf/BPI_-_auto(e)_formation_langues.pdf)

1.1.2 Les méthodes

La politique documentaire prévoit que tous les documents acquis doivent permettre à l'utilisateur de travailler seul. Pour une même langue il est acquis une grande diversité de méthodes, y compris pour un même niveau, afin de répondre au mieux aux différentes motivations des lecteurs. Les différents documents vont de la simple initiation à un niveau avancé et permettent un apprentissage progressif et approfondi de manière parfois ludique, parfois professionnelle. Les méthodes permettent d'apprendre pour une même langue le langage littéraire ou économique ou scientifique ou pour partir en vacances.

La collection de la BPI est en constant renouvellement et développement. Il s'agit à la fois de renouveler des méthodes détériorées ou dont les supports ont changé et d'acquérir de nouvelles méthodes. Le budget consacré en 2007 pour la collection d'autoformation en langues est de 34 567 €. Cela correspond à 323 titres et 708 licences soit un coût moyen de 49 € par licence.

Dans la mesure du possible des licences multiples sont acquises pour chaque méthode et l'accès aux données sur les serveurs et les connexions simultanées sont gérés par la base de données multimédia du portail MediaView développée par Ineo Media System⁴ pour la BPI. Cette base permet aussi de présenter les ressources sous forme de liste déroulante thématique qui regroupe tous les thèmes de l'autoformation et les documents qui y sont rattachés. Les documents de langue sont classés par niveau et par support.

<ul style="list-style-type: none"> ▼ Langues <ul style="list-style-type: none"> ● Généralités + Français + Langues anciennes + Langues de France ● Langues des signes ▼ Langues étrangères et dialectes <ul style="list-style-type: none"> ● Afrikaans ● Albanais ▼ Allemand <ul style="list-style-type: none"> ● Tous les documents ▼ Débutant, faux débutant <ul style="list-style-type: none"> ● Tous les documents ● Audio ● Vidéo ● Cédéroms ● Ressources Internet + Intermédiaire, avancé + Spécialisé + Grammaire, orthographe, vocabulaire + Tests et examens ● Dictionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● 4 <u>L'allemand de poche : Kit de conversation</u> Débutant - Guide de conversation, avec enregistrement audio, pour s'initier aux structures de base de la langue et pouvoir s'exprimer en allemand lors d'un voyage. A consulter sur : CD audio sur Poste DVD - Autoformation ● 5 <u>L'allemand en 90 leçons et en 90 jours</u> Débutant A consulter sur : Poste Audio - Autoformation ● 6 <u>L'allemand pour les Nuls</u> Débutant et faux débutant - Méthode destinée aux débutants et faux débutants, accompagnée d'un CD audio avec des dialogues de la vie quotidienne. A consulter sur : CD audio sur Poste DVD - Autoformation ● 7 <u>Allemand sans frontière</u> Débutant - La méthode "Allemand sans frontière" propose un ensemble de séquences destiné à l'apprentissage des bases de la langue allemande. A consulter sur : Poste DVD - Autoformation
--	--

Extrait de la liste thématique MediaView (Source BPI)⁵

⁴<http://www.ineoms.com/>

⁵<http://ssfed.ck.bpi.fr/Portal/index.php?>

id=mdb&base={strBDMEAFurlBase}&profile={t3_ptprofileleaf}&accesspoint={t3_ptaccesspointleaf}&themedisplay=1&themelist=3&themefirstlevel=2&themes=524,523,1116,1100,1120,586

Le lecteur peut également consulter une fiche descriptive de la méthode, fiche dans laquelle il trouvera les références du document (le titre, les auteurs, l'éditeur, la date, le niveau, la durée, le public visé) et le contenu détaillé avec les particularités. Cette fiche est réalisée par les personnels de la BPI.

La réservation du poste (et non des documents) est obligatoire et les séances durent 1 heure. Lors de la réservation un ticket est édité avec un numéro de réservation que l'utilisateur devra saisir pour débiter la séance. Toutefois si des places sont disponibles, il est possible de renouveler les séances plusieurs fois.

1.1.3 Quelques aspects techniques

Actuellement la BPI gère différents supports : cassettes audio, CD-audio, CDROM, DVD et méthodes en ligne sur internet.

Les cassettes et les CD audio, qui représentent 76% des titres et 78% des supports, sont transmis à l'utilisateur de la main à la main, ce qui entraîne de très nombreuses manipulations. Afin de préserver le support et avec l'accord de l'éditeur les cassettes sont dupliquées et les originaux ne sont pas communiqués aux usagers. Les CDROM sont tous mis en réseau grâce à 5 tours équipées de 14 lecteurs et les DVD sont déchargés sur les serveurs. Il peut arriver qu'une méthode soit acquise mais qu'il s'avère impossible de l'installer. A noter aussi que le service autoformation de la BPI utilise 7 serveurs informatiques.

Les postes de consultation de l'espace d'autoformation sont installés et maintenus grâce à l'utilisation d'images système, images qu'il faut mettre à jour lors de l'installation de nouvelles méthodes. Ces mises à jour et la diversité des postes (renouvelé par tiers tous les ans) nécessitent un important travail de maintenance. C'est pourquoi une réflexion est en cours pour passer à la virtualisation (cf 3.2.2) qui facilite et allège la maintenance.

Aujourd'hui la BPI offre un service d'autoformation en langue inégalé en France tant par la diversité des langues proposées que par sa taille et le nombre de postes mis à disposition du public ainsi que par le travail de repérage et de référencement des méthodes.

1.2 LE CERPAIM⁶

Le centre de ressources pédagogiques -audiovisuel informatique-multimedia⁷ dépend de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) à Paris. Il est éclaté sur 3 sites, dans les locaux du centre universitaire Dauphine, à Asnières et à Clichy avec un total de 20 postes en libre accès.

Le fonds documentaire du CERPAIM est constitué de méthodes de langues, de diapositives, de documents vidéo (émissions de télévisions étrangères, productions de documents originaux, films), de cassettes audio (plus de 9 000) ainsi que d'enregistrements de cours et de conférences. Ce fonds est géré dans une base sous Filemaker pro. Pour le centre de Dauphine, certaines méthodes de langues ont été acquises par la bibliothèque et déposées au CERPAIM car la bibliothèque ne dispose pas du matériel adéquat. Le budget du CERPAIM pour

⁶Informations recueillies lors d'entretiens avec le personnel du CERPAIM et sur le site internet de l'INALCO

⁷http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?id_rubrique=1207

l'acquisition de méthodes de langues est faible car la plupart des méthodes possédées sont des productions de l'INALCO.

Le CERPAIM met à disposition des enseignants des laboratoires de langues pour les travaux dirigés. Ces laboratoires peuvent aussi être utilisés en libre service de manière individuelle. Sur rendez-vous, il est possible de consulter le fonds audiovisuel. Enfin le CERPAIM organise des projections de films en version originale. Ces services sont réservés aux étudiants et enseignants de l'INALCO à la différence de la BULAC qui accueillera un plus large public. La durée moyenne de consultation peut difficilement être établie car cela va de quelques minutes à une journée.

Le CERPAIM souhaite numériser les cassettes audio, avec dans un premier temps les plus utilisées et celles produites par l'INALCO.

Il existe une demande de collaboration du CERPAIM avec la BULAC pour le partage des ressources et un signalement de leurs documents dans le catalogue de la BULAC. La demande est d'autant plus prégnante que le CERPAIM n'aura plus qu'un espace d'archivage, de numérisation et de production dans les locaux du pôle des langues et civilisations. La bibliothèque prendrait donc le relais pour l'accès aux ressources et pour la bibliothèque l'expertise technique du CERPAIM serait précieuse.

1.3 LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DENIS DIDEROT PARIS 7⁸

Le Centre de Ressources en Langues (CRL)⁹ de l'Université Paris 7 est situé dans les nouveaux locaux des Grands Moulins. Il est constitué de 3 salles, une salle d'autoformation en libre-accès de 50 postes et 2 salles de cours de 25 postes.

Le centre propose des méthodes d'autoformation pour débutants et de soutien, méthodes qui sont disponibles pour les étudiants de Paris 7 en licence¹⁰, les étudiants de Paris 7 en langue, les étudiants de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) des Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO)¹¹ et pour les enseignants-chercheurs de l'université.

Des moniteurs étudiants assurent une permanence pour le renseignement et le suivi et effectuent une veille sur internet afin d'alimenter une base de signets.

Le centre a mis en place une collaboration étroite avec les enseignants. Le CRL est présenté aux étudiants par groupe en début d'année et ensuite les étudiants peuvent venir travailler au centre soit de manière volontaire soit dans le cadre des enseignements avec une validation des travaux effectués en autoformation. Il existe une réelle articulation avec les besoins de l'enseignement. Dans ce but, lors de la première utilisation d'une méthode, un compte permettant l'identification de l'apprenant est créé.

Le nombre de langues proposées est limité à 6 : anglais, allemand, chinois, japonais, coréen et vietnamien et seules des méthodes en ligne, e-learning, ont été acquises. Pour les méthodes en langues asiatiques le fournisseur est Rosetta Stone. En raison de l'incompatibilité de certaines applications, des machines virtuelles vont être installées pour la rentrée 2008 (cf 3.2.2).

⁸Informations recueillies lors d'entretiens avec le personnel du CRL et sur le site internet du CRL

⁹<http://www.crl.univ-paris-diderot.fr/doc/presentation>

¹⁰L'apprentissage d'une langue est devenue obligatoire

¹¹<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=LCAO&np=LCAO&g=m>

Il existe d'autres espaces d'autoformation en langues en France (Université de Rennes 2, les bibliothèques municipales d'Issy-les-Moulineaux, de Rueil-Malmaison, de Montpellier, ou encore le centre de ressources en langues et didactique des langues à Besançon).

1.4 QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CES EXPÉRIENCES?

Ces trois expériences sont très différentes. Le service de la BPI est unique en France par le nombre de postes de consultations, le nombre de langues couvertes et la diversité des méthodes proposées. Ce service de qualité nécessite un personnel important pour acquérir les méthodes, les signaler, les installer et pour accueillir les publics. Le CERPAIM et le CRL fonctionnent avec des équipes plus réduites mais offrent aussi un service moins important à la fois dans l'offre et le public desservi. Toutefois dans ces 3 cas le service est adapté aux objectifs et aux publics. La BULAC devra trouver la bonne adéquation entre les ressources humaines et financières et la qualité de service souhaitée.

Nous allons maintenant présenter le projet BULAC avant de décrire l'espace souhaité.

2 - La BULAC

2.1 – LA ZAC PARIS RIVE GAUCHE¹²

La Bibliothèque des Langues et Civilisations du monde, BULAC, s'inscrit dans le projet d'aménagement de la ZAC¹³ Paris Rive Gauche. Il s'agit d'une importante opération de réhabilitation d'une zone urbaine qui s'étend de la Gare d'Austerlitz au Boulevard Masséna et de la Seine à la rue du Chevaleret dans le 13^{ème} arrondissement.



La ZAC Paris Rive Gauche (source SEMAPA)

¹²Les informations de cette partie proviennent essentiellement du site internet de laSEMAPA

¹³Zone d'Aménagement concerté

Le projet Paris Rive Gauche a pour objectif de créer des logements, des bureaux, un grand pôle universitaire, des écoles, des commerces, des services et des équipements publics et privés sur d'anciens terrains industriels laissés à l'abandon. La société chargée de concevoir et de planifier ce projet est la Société d'économie mixte d'aménagement de Paris, la SEMAPA.

En 1988, commencent les premières études d'aménagement et la ZAC est créée en 1991, année qui voit aussi le début des travaux de construction de la Bibliothèque nationale de France.

En 1996, l'ouverture de la BNF amène de nouveaux publics dans le quartier, notamment un public étudiant.

En 1998, la mise en service de la ligne 14 du métro assure une meilleure desserte du quartier, En 2006 et 2007, l'Université Paris Denis Diderot - Paris 7 aménage dans les anciens locaux rénovés des Grands Moulins de Paris. Avec ce déménagement, l'université se dote d'une bibliothèque centrale pluridisciplinaire de 8 000 m² et 1 400 places de travail.

La BULAC sera la 3ème grande bibliothèque aménagée sur le site et elle s'inscrit dans le pôle universitaire Paris Rive Gauche. Ce pôle doit inscrire l'université dans la ville, participer à la structuration du quartier et développer une mixité urbaine et sociale.

2.2 - PRÉSENTATION DU PROJET BULAC¹⁴

2.2.1 Le projet intellectuel

En janvier 2001, Maurice Garden, membre du comité stratégique des bibliothèques en Ile-de-France et professeur des Universités se voit confier une mission d'étude et de proposition en vue de la création de la bibliothèque des langues et civilisations du monde dans la ZAC Paris Rive Gauche. Cette bibliothèque est un des éléments du futur pôle des langues et civilisations du monde qui regroupera l'INALCO¹⁵, la BULAC et les équipes de recherches sur ce domaine, pôle de recherche d'envergure internationale. Neuf établissements fondateurs¹⁶ ont participé à la création du GIP¹⁷ BULAC dont l'objet est « *de préparer les collections, les services et l'installation de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.* »¹⁸

Les collections de la BULAC devront présenter la diversité et la complémentarité des cultures et des langues du monde entier, à l'exclusion des civilisations et des langues de l'Europe occidentale ou issues de celle-ci. L'organisation des collections et des salles de lecture sera liée à un découpage en 6 grandes aires géographiques :

- EBCO : Europe balkanique, centrale et orientale
- ASOR : Asie orientale
- HASSEPO : Haute-Asie, Asie du sud et du sud-est, Pacifique, Océanie
- MOMAC : Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale
- Afrique
- Civilisations amérindiennes

¹⁴Les informations proviennent essentiellement de documents publics ou internes de la BULAC ainsi que du site internet de la bibliothèque.

¹⁵[Institut National des Langues et Civilisations Orientales](#)

¹⁶Voir annexe 1

¹⁷Groupement d'intérêt public

¹⁸Convention constitutive, article 2

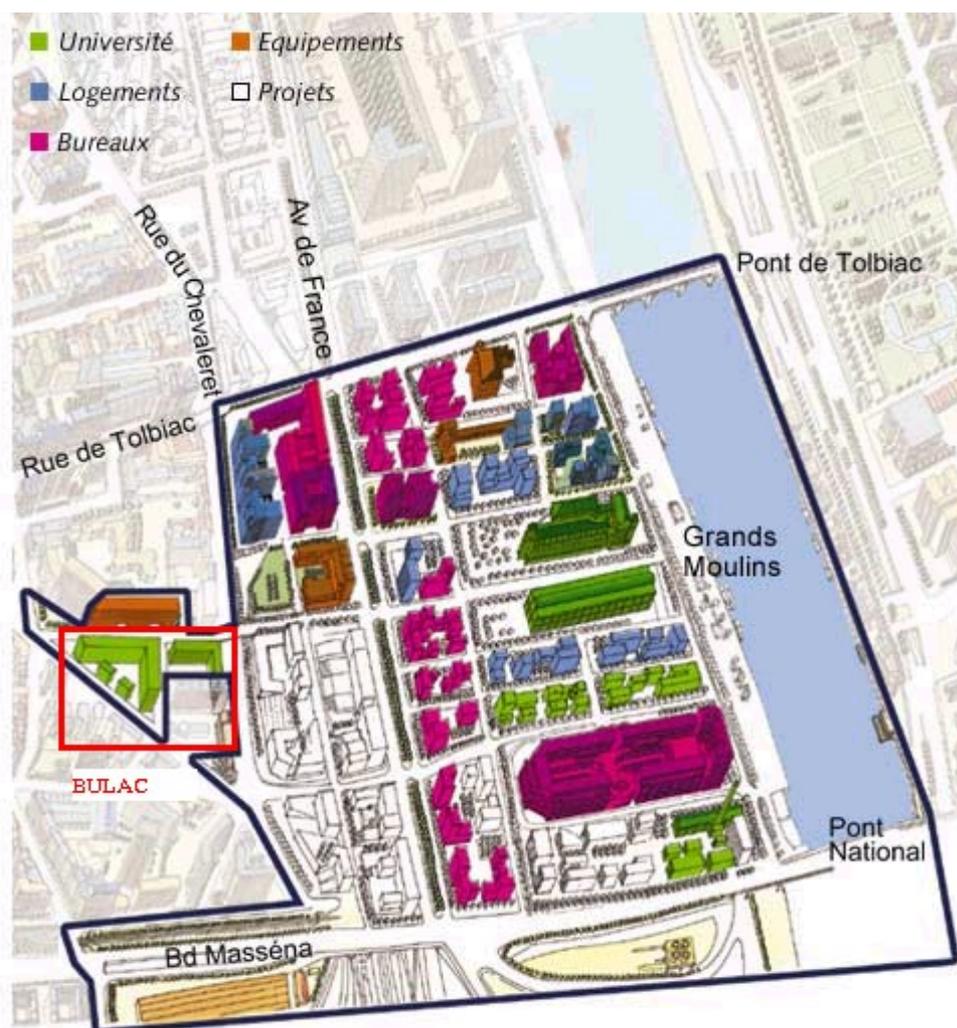
Les collections devront permettre une approche globale, comparative et si possible exhaustive de ces cultures au travers de leurs langues, de leur histoire et de leur présent et grâce à leur interdisciplinarité.

La BULAC devra desservir à la fois un public de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants et un public non universitaire d'autodidactes ou de personnels d'institutions et d'entreprises qui ont besoin de connaître une langue ou une culture dans le cadre de leur profession. Le public de l'INALCO représentera la majeure partie du public de la bibliothèque. Les lecteurs pourront trouver des collections pour compléter leurs enseignements, leur apprentissage ou leurs recherches ainsi que des actions culturelles avec des projections, des conférences et des spectacles du monde.

2.2.2 Le projet architectural

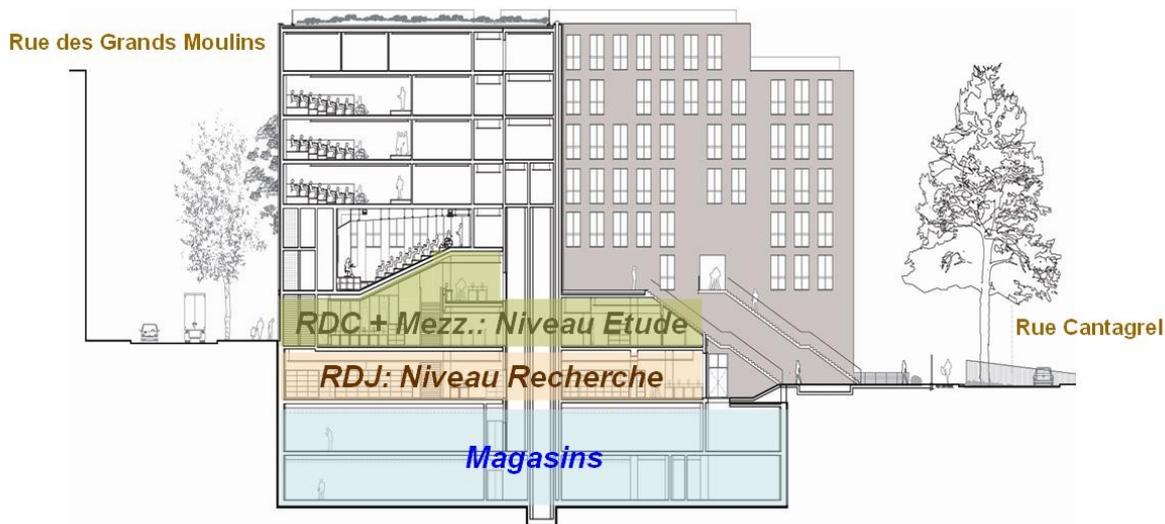
Le concours architectural a été remporté par les Ateliers Lion.

La bibliothèque sera construite dans un îlot délimité par la rue du Chevaleret (au nord-est), la rue Cantagrel (au sud-ouest), la rue des Grands Moulins (au nord-ouest) et le bâtiment de l'Armée du Salut (à l'est), œuvre de l'architecte Le Corbusier, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.



La localisation de la future BULAC (source SEMAPA)

Le bâtiment, d'une superficie de 20741 m² de surface utile regroupera la bibliothèque et l'INALCO. La bibliothèque sera de 11021 m² plus 540 m² de services intérieurs communs BULAC-INALCO. L'espace audiovisuel occupera environ 130 m².



BULAC : coupe verticale (source Ateliers Lion)

Les salles de lectures¹⁹, avec 7 km linéaires de rayonnages pour le libre accès, seront sur 2 étages plus une mezzanine et offriront 910 places de lectures (550 au niveau étude et 360 au niveau recherche), 15 salles de travail en groupe de 5 à 40 places et 30 carrels de 1 à 2 places. La moitié des salles de travail en groupes et des carrels seront accessibles en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Les magasins sur 2 étages offriront 60 km linéaires de stockage en sous-sol. Grâce à ces importants rayonnages et espaces de stockage, les collections de la BULAC pourront atteindre 2,5 millions de volumes.

Les travaux de construction commencent en septembre 2008 pour une livraison du bâtiment prévue en octobre 2010. Nous pouvons nous poser la question suivante : de nouveaux bâtiments pour quels publics?

2.2.3 Publics potentiels de la BULAC

Dans la présentation du projet intellectuel, nous avons laissé entrevoir les publics à desservir par la BULAC. Nous allons maintenant essayer de mieux cerner ces publics à partir des données sur les lecteurs et la charte documentaire de la BIULO ainsi que d'une étude menée en 2003 sur le lectorat potentiel de la BULAC par Marie Desmartis

Le lectorat potentiel peut être divisé en 3 catégories.

La plus importante en nombre est constituée des étudiants de l'INALCO, tant en raison de l'origine des collections que du partage du même bâtiment entre la bibliothèque et l'INALCO. Actuellement l'INALCO forme plus de 12 000 étudiants. Il faut aussi ajouter à cette catégorie les étudiants des autres établissements partenaires et associés, public évalué à 3 000 personnes

¹⁹Voir plans dans l'annexe 2

dans la charte documentaire de 2004 de la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales.

La deuxième catégorie de public est formée des chercheurs et enseignants-chercheurs des aires concernées. Du fait de la dispersion actuelle entre plusieurs établissements et entre les sections langues, littérature et civilisations du CNU²⁰, leur nombre est difficile à cerner. En 2004 ce public a été évalué à plus de 2 000 lecteurs. Il faut aussi prendre en compte les chercheurs et enseignants étrangers que la nouvelle bibliothèque devrait attirer en plus grand nombre.

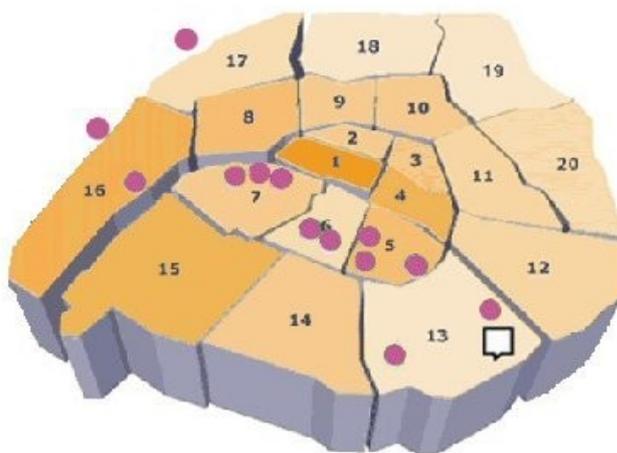
La troisième catégorie de lecteurs est encore plus difficile à évaluer. En effet, il s'agit d'un public plus diversifié composé de non-universitaires cultivés qui auront besoin de consulter les fonds de la BULAC soit dans le cadre de leurs activités professionnelles soit pour leur propre enrichissement personnel.

L'accès à la bibliothèque devrait se faire après inscription, une carte d'accès devant être indispensable pour passer les portillons d'entrée. Il ne s'agit pas d'un accès libre total et seules les personnes accréditées pourront utiliser les ressources de la bibliothèque dont l'autoformation.

Le public potentiel peut donc être évalué entre 17 000 à 20 000 lecteurs qui auront à leur disposition de très riches collections que nous allons rapidement présenter.

2.2.4 Les collections

Les collections de la BULAC sont constituées à partir des fonds de 23 bibliothèques²¹ dépendantes des 9 établissements fondateurs, bibliothèques actuellement réparties sur une quinzaine de sites dans Paris et en région parisienne.



Localisation des bibliothèques (Source BULAC)²²

²⁰[Conseil National des Universités](#)

²¹Voir liste des bibliothèques dans l'annexe 4

²²<http://www.bulac.fr/?m=2&s=1&p=biblio&t=membres>

La fusion des fonds en une seule et unique bibliothèque constitue une collection de 1,5 millions de volumes et 22 000 titres de périodiques morts et vivants, soit plus de 45 km linéaires de rayonnages. De par les domaines couverts, plus de 140 langues sont représentées de manière significative et utilisent plus de 40 systèmes d'écriture. Malgré cette diversité des langues et des systèmes d'écriture un catalogue collectif multilingue et multi-écriture existe d'ores et déjà²³.

Le fonds le plus important est celui de la BIULO²⁴, héritière de « l'École des jeunes de langues » fondée en 1669. Les Français des colonies, les missions, les enseignants et chercheurs de l'école des langues orientales ont enrichi les fonds de documents contemporains, anciens, rares et précieux dont certains sont les seuls exemplaires au monde. Ces collections représentent plus de 700 000 volumes dont un fonds ancien de 90 000 unités du XVIème au XIXème siècle et plus de 6 000 manuscrits.

Le regroupement des collections des 23 bibliothèques, collections constituées pour moitié par des chercheurs, les rendra plus accessibles et plus visibles, et cette accessibilité sera d'autant plus grande que dès l'ouverture 225 000 documents (50 000 de niveau étude et 175 000 de niveau recherche) seront en libre accès.

L'ampleur et la richesse de ces collections placeront la BULAC parmi les bibliothèques de référence au niveau international dès son ouverture prévue en 2011. Après la présentation du projet et dans le cadre de ce PPP, il est utile de faire une rapide évaluation des méthodes de langues dans les collections de la BULAC.

2.3 – LES MÉTHODES DE LANGUES DANS LES COLLECTIONS ACTUELLES DE LA BULAC

Aucune des bibliothèques constituant la BULAC ne dispose d'espace d'autoformation en langues dans ses locaux. Le CERPAIM (cf partie 1) dépend de l'INALCO et est situé dans des locaux hors l'annexe de la BIULO à Dauphine. Le CERPAIM possède néanmoins en prêt des cassettes de méthodes de langues achetées par la bibliothèque.

Il est difficile de connaître les méthodes de langues audiovisuelles ou multimédia acquises par les bibliothèques de la BULAC car il n'y a pas de véritables critères discriminatoires de recherche dans le catalogue. Ces méthodes ne sont pas toujours identifiées comme support multimédia lors du catalogage dont les pratiques ont varié au cours des années.

La recherche "(méthode ou multimédia) et langues" avec le critère « support multimédia » donne 47 résultats ce qui est peu. En effet un certain nombre de méthodes sont cataloguées comme monographies et la cassette ou le CDROM sont considérés comme un document joint et non pas comme le type principal de support.

La BIULO a acquis quelques méthodes mais il n'y a pas d'acquisitions systématiques en raison de l'absence d'espace de consultation sur place, du non-prêt de ces documents jusqu'à récemment et de l'absence de matériel permettant de contrôler l'état du support lors du retour des documents. Les méthodes possédées sont sur cassettes ou CDAudio ou CDROM ou DVD.

²³<http://catalogue.bulac.fr/>

²⁴Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales

Il n'y a pas de méthodes d'apprentissage en ligne. L'espace d'autoformation en langues sera donc une nouveauté pour les personnels et les usagers de la BULAC.

2.4 – UN ESPACE D'AUTOFORMATION EN LANGUES?

2.4.1 Un espace nécessaire

Pourquoi réaliser un espace d'autoformation dans les locaux de la BULAC?

En 2006, dans la préface de l'ouvrage Bibliothèques et autoformation : la formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ?, Thierry Grognet, de la Direction du Livre et de la Lecture²⁵, évoque le rôle des bibliothèques dans l'autoformation. Elles ont une contribution spécifique à apporter pour la formation²⁶ et l'insertion professionnelle qui sont aujourd'hui plus que jamais une urgence. L'autoformation fait partie du rôle social que les bibliothèques peuvent remplir et elle participe à l'accompagnement de l'utilisateur et à la médiation.

Le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de 1994 inscrit comme mission fondamentale pour les bibliothèques publiques de « *faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux* »

En complément de ces deux contributions nous pouvons nous référer à deux textes de la commission des communautés européennes. Tout d'abord la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dont l'article 14 affirme que « *toute personne a droit à l'éducation, ainsi qu'à l'accès à la formation professionnelle et continue* ».

Ensuite une communication intitulée Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie rappelle qu'il est indispensable d'acquérir ou de renouveler les savoirs pour pouvoir participer à la société de l'information et la nécessaire formation tout au long de la vie pour tous les types d'apprentissages, y compris les langues, du préscolaire à la retraite. Il encourage les États membres à utiliser les bibliothèques en tant que « *centres multifonction d'éducation et de formation tout au long de la vie* ».

Pourquoi un espace pour l'autoformation en langues?

Dans son intitulé la BULAC est définie comme une bibliothèque de langues et elle desservira en priorité un public universitaire. L'apprentissage d'une langue, le perfectionnement ou la remise à niveau nécessitent à la fois l'utilisation de l'écrit et de l'oral. L'offre de documents sur support papier pour l'apprentissage d'une langue se fait dans toutes les bibliothèques. L'oral peut se faire en cours avec un enseignant ou un répétiteur mais aussi grâce à des méthodes audiovisuelles individuelles. Pourquoi ne pas offrir la possibilité de travailler l'oral dans les locaux de la bibliothèque car cela fait partie d'une approche globale d'une langue et d'une civilisation? (cf 2.2.1)

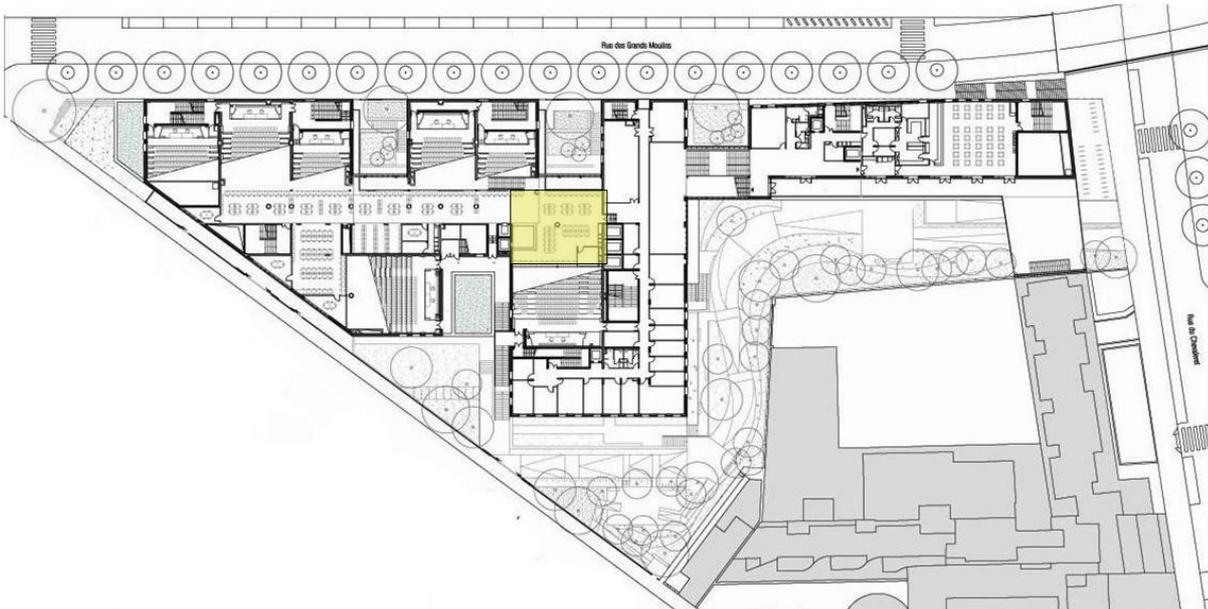
Si travailler l'écrit peut se faire dans tous les espaces de la bibliothèque, travailler l'oral nécessite un espace particulier en raison des nuisances sonores que cela induit et des contraintes techniques et matérielles. Par ailleurs, disperser les cabines d'autoformation dans les salles de lecture ne permet pas une identification claire du service ainsi que l'apport de l'aide adéquate. De ce fait, aménager un espace d'autoformation spécifique répond au besoin

²⁵Depuis novembre 2006, Directeur de la BPI <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000272681&dateTexte=>

²⁶Même si les bibliothèques ne sont pas des centres de formation

de travailler l'oral pour apprendre une langue et permet d'offrir aux lecteurs des services de qualité, services que nous allons détailler.

Localisation de l'espace d'autoformation : Mezzanine, niveau étude (Source Ateliers Lion)



espace d'autoformation

2.4.2 Enjeux et contraintes

Enjeux

La création de cet espace d'autoformation est une demande de la direction de la BULAC mais pas uniquement. Lors de l'enquête auprès des publics réalisées en 2004, 8,21% des lecteurs interrogés souhaitent un laboratoire de langues ce qui le place en troisième position après le libre-accès (60%) et de nouveaux supports (8,57%). Ce projet sera mené par le pôle « services aux publics » au même titre que d'autres fonctions comme la préparation du libre accès, la création d'un fonds audiovisuel et la préparation des services sur place et à distance.

En interne, cela représente la création d'un nouveau service pour les publics, création qui peut permettre de fédérer des personnels issus d'établissements très différents par leurs statuts, leurs tailles ou leurs publics. C'est aussi l'occasion de renforcer la coopération avec les enseignants de l'INALCO par un dialogue sur le choix des méthodes et leur complémentarité par rapport aux enseignements. Cela pourra aussi permettre d'élargir les types de méthodes et les niveaux proposés pour chaque langue.

En externe, cet espace permettra d'enrichir l'offre d'autoformation en langues sur Paris. De plus par la surface, la diversité des langues et des niveaux proposés, la BULAC sera un établissement de référence pour ce type de service.

Contraintes

Le sujet de ce projet professionnel personnel est la préparation de la mise en place d'un espace d'autoformation de 20 postes environ et à ce stade il est nécessaire de présenter les multiples contraintes qui influent sur la rédaction de ce mémoire.

La BULAC est une bibliothèque en projet dont les travaux ont débuté en septembre 2008 et il existe encore de nombreux éléments qui ne sont pas connus. Actuellement seule la localisation de l'espace d'autoformation est prévue sans qu'il y ait eu une prise en compte de cette spécificité lors de l'élaboration des plans des salles de lecture. La livraison du bâtiment est prévue pour le quatrième trimestre 2010, soit dans plus de 2 ans, et sur une telle durée les évolutions technologiques et techniques peuvent être importantes ainsi que pour l'offre de méthodes de formation en langues. Par ailleurs, le schéma directeur informatique n'est pas encore connu, alors que les choix effectués pèseront sur l'installation des méthodes et de l'espace. D'autre part, une réflexion est en cours pour un espace audiovisuel dont les contraintes techniques de mises à disposition du public sont similaires à celles pour des méthodes de langue, notamment pour ce qui concerne la numérisation.

Dans les collections de la BULAC il n'y a pas de méthodes de langues (cf 2.3) et aucun budget n'a été défini. Il est donc difficile de déterminer la taille de la collection et le volume de stockage nécessaire.

Le public réel de la bibliothèque n'est pas connu et seule une estimation peut être faite (cf 2.2.3). La BULAC offrira des conditions de travail (de vastes salles de lecture, plus de 200 000 ouvrages en accès libre, des salles de travail en groupe et l'espace d'autoformation) très différentes des conditions actuellement offertes dans les différentes bibliothèques qui la constituent. De ce fait il est probable que cela va générer une fréquentation plus importante mais elle est difficilement évaluable.

En raison de toutes ces inconnues, il n'est pas possible de présenter des éléments concrets mais seulement des pistes de réflexions qui devront être prises en compte lors de la rédaction du cahier des charges.

2.5 – SERVICES SOUHAITÉS DANS LE FUTUR ESPACE D'AUTOFORMATION

Les éléments de cette partie 2.5 décrivent un espace d'autoformation idéal vers lequel nous devons tendre.

2.5.1 Domaines linguistiques couverts

Le domaine de compétence de la BULAC recouvre toutes les langues et civilisations du monde exceptées celles d'Europe occidentale ou issues de celles-ci. De ce fait les domaines linguistiques couverts sont innombrables.

Le public le plus important étant constitué des chercheurs et des étudiants de l'INALCO, les méthodes proposées devront tendre vers l'exhaustivité pour les langues enseignées dans cet établissement, soit environ une centaine.

Voici la liste des langues enseignées à l'INALCO :

- **Afrique** : amharique, berbère, comorien, haoussa, malgache, mandingue (bambara), peul, shingazidja (comores), soninké, swahili, tigrinya, wolof, yoruba et zoulou
- **Asie du Sud** : bengali, hindi, ourdou, rromani, singhalais, tamoul et telougou
- **Asie du Sud-Est, Haute Asie, Pacifique** : bisaya (cebuano), birman, bislama, cambodgien (khmer), drehu (lifou), filipino (tagalog), ilokano, indonésien - malais, langues océaniques, laotien, môn, nepali, siamois (thaï), tahitien, tibétain et vietnamien
- **Chine** : langues étudiées : chinois et cantonais
- **Etudes arabes** : arabe égyptien, arabe littéral, arabe maghrébin (algérien, marocain, tunisien), arabe syro-libano-palestinien et maltais
- **Eurasie** : arménien, azéri, coréen, géorgien, kurde (kurmanji et sorani), langues eurasiennes, mongol, osmanli, pashto, persan, qazaq et turc
- **Europe centrale et orientale** : albanais, bosniaque, croate et serbe, bulgare, estonien, finnois, grec moderne, hongrois, letton, lituanien, macédonien, polonais, roumain, slovaque, slovène, sorabe, tchèque et ukrainien
- **Langue et civilisation du Japon**
- **Langues et civilisations hébraïques et juives** : araméen, hébreu moderne, judéo-arabe, judéo-espagnol et yiddish
- **Russie** : biélorusse, ossète, russe et tatar de kazan
- **Langues et culture des Amériques** : aymara, guarani, inuktitut, maya, nahuatl et quechua

Cependant, le public de l'INALCO n'étant pas le seul, il ne faudra pas négliger les autres langues parlées dans le monde et représentées dans les fonds de la BULAC, soit plus de 140 langues. Dans sa classification²⁷, la BULAC classe les langues selon de grandes familles linguistiques dont voici les principales avec le nombre de documents catalogués par cote :

- **420/429 Langues indo-européennes**
 - 420 Langues romanes (91)
 - 421 Langues celtiques, germaniques et scandinaves (51)
 - 422 Langues slaves (629)
 - 423 Russe. Ukrainien. Biélorusse (392)
 - 424 Langues baltes (17)
 - 425 Grec. Arménien. Albanais (87)
 - 426 Langues indo-iraniennes (63)
 - 427- 428 Langues de l'indien moderne (281)
 - 429 Langues iraniennes (258)
- **430 Langues dravidiennes. Langues caucasiennes. Basque**
 - 431 Langues dravidiennes (84)
 - 435 Langues caucasiennes (33)
 - 436 Basque
- **440 Langues ouraliennes et altaïques (4)**
 - 441 Langues finno-ougriennes (89)
 - 442 Langues altaïques (256)
 - 443 Japonais (467)
 - 444 Coréen (139)
- **450 Langues sino-tibétaine (1)**
 - 451 Groupe chinois (111)
 - 452 Groupe tibéto-birman (78)

²⁷La BULAC utilise une double classification avec d'abord un code géographique et ensuite un indice dewey, mais cet indice est issu d'une classification dewey adaptée et développée en interne. Voir <http://intranet.bulac.fr/cotations>

- 453 Groupe kadaï / daïque (28)
- 454 Groupe hmong-mien (miao-yao)
- 455 Langues austro-asiatiques (101)
- **460 Langues afro-asiatiques (6)**
 - 461 Langues sémitiques (764)
 - 462 Langues berbères (25)
 - 463 Groupe couchitique (6)
 - 464 Groupe omotique
 - 465 Groupe tchadique (8)
- **470 Langues africaines (37)**
 - 471 Langues nigéro-congolaises (764)
 - 472 Langues bantoues (73)
 - 473 Langues nilo-sahariennes (nilotiques) (7)
 - 474 Langues kordofaniennes
 - 475 Langues khoïsanés (3)
- **480 Langues austronésiennes (9)**
 - 481 Langues malayo-polynésiennes (95)
 - 482 Langues du groupe malayo-polynésien oriental (38)
 - 483 Langues indopacifique
 - 484 Langues australiennes (4)
- **490 Langues amérindiennes**
 - 491 Amérique du Sud (4)
 - 492 Mexique et Amérique centrale (7)
 - 493 Amérique du Nord (1)
 - 494.1 Aléoute
 - 495 Langues paléo-sibériennes (4)

Il faudra donc aussi couvrir toutes ces langues et enrichir le fonds sur certaines langues qui ne sont pas encore représentées dans les collections.

Enfin, un certain nombre de langues n'ont pas de méthodes audiovisuelles d'apprentissage à partir du français. Il sera donc très utile d'acquérir les méthodes à partir de l'anglais, ce qui permettra aussi à des lecteurs ayant une faible maîtrise du français de s'autoformer avec profit.

Après avoir défini les domaines linguistiques à couvrir, il nous faut maintenant définir les critères pour le choix des méthodes à acquérir et mettre à disposition des lecteurs.

2.5.2 Choix des méthodes

L'exhaustivité dans l'acquisition des méthodes de langues est la référence, l'idéal. Cependant cela reste une utopie notamment en raison des coûts d'achats des supports et des licences, des contraintes techniques et parfois de l'absence de licences d'utilisation adaptées à une utilisation en espace d'autoformation. Il est donc nécessaire de définir des critères de choix objectifs et simples.

Ces critères peuvent être regroupés en 3 groupes, les niveaux d'apprentissage, les thématiques et l'adaptation de la méthode à l'auto-apprentissage.

Les niveaux d'apprentissage

Comme les lecteurs de la BULAC auront des connaissances hétérogènes, allant du néophyte au spécialiste, il est nécessaire d'acquérir des méthodes de niveaux d'apprentissage différents. Nous pouvons définir quatre niveaux :

- débutant pour les nouveaux apprenants
- intermédiaire pour les apprenants maîtrisant les bases grammaticales, lexicales, phonétiques et d'écriture
- avancé pour des apprenants maîtrisant la langue
- spécialisé c'est à dire permettant un apprentissage sur des éléments très précis comme la prononciation ou un niveau de langue (littéraire, parlée, écrite...)

Les thématiques

La BULAC desservira des publics qui apprennent ou maîtrisent une langue pour des raisons très variées, comme par exemple la lecture des textes dans leur langue d'origine, la connaissance d'une culture, des études ethnographiques, des besoins professionnels...

Les méthodes de langues devront donc essayer de couvrir tous les champs lexicaux d'une langue, tous ses niveaux et toutes ses variantes géographiques. L'approche pourra être scolaire, universitaire ou ludique. Pour un même niveau l'approche pédagogique sera si possible diversifiée en proposant des méthodes différentes pour des usages divers.

Adaptation à l'auto-apprentissage

S'il est utile de regarder le contenu intellectuel des méthodes, il faut aussi vérifier leur adaptation à l'auto-apprentissage. La progression dans les difficultés doit être rigoureuse et proposer des révisions fréquentes. A ce critère doit s'ajouter des corrections systématiques et complètes des exercices, corrections facilement accessibles sur le support multimédia ou sur un document à part.

De plus afin de pouvoir utiliser facilement une méthode, les textes et les explications doivent être dans une langue simple et compréhensible par tous, ce critère étant spécialement important pour le niveau débutant.

Les présentations et méthodes utilisées doivent être variées, utilisant du texte, de la vidéo et du son.

Enfin l'actualité de la langue doit être si possible vérifiée, particulièrement pour les méthodes de spécialisation. Toutefois ce critère n'est pas pertinent pour les langues mortes.

Ainsi la sélection des méthodes doit se faire si possible en tenant compte de ces différents critères. Cependant si une seule et unique méthode, même de qualité moyenne, existe dans une langue, alors il faudra quand même l'acquérir. La simple mise à disposition de méthodes de langues ne suffit pas et il faut aussi prévoir les services qui vont avec par exemple la possibilité de pouvoir s'enregistrer et se ré-écouter.

2.5.3 Services

L'identification personnelle

Apprendre une langue ou se perfectionner demande un travail suivi et régulier et la possibilité de retrouver pour chaque apprenant la progression déjà effectuée. Pour cela une session

anonyme lors de la connexion à la méthode n'est pas adaptée. Il faut que le lecteur s'identifie et que les données d'identification soient pérennes, l'identification pouvant se faire soit lors de l'accès au poste informatique, soit lors du lancement de la méthode de langue.

L'identification présente aussi deux autres avantages. Tout d'abord elle offre la possibilité de gérer des espaces de sauvegarde pour les documents. Il peut être intéressant de prévoir un accès distant à cet espace afin que l'apprenant puisse éventuellement continuer cet apprentissage en dehors de la bibliothèque. Ensuite l'identification pourrait aussi permettre d'obtenir des statistiques précises sur l'utilisation des méthodes afin d'adapter la politique d'acquisition et les services mais aussi de répondre aux enquêtes comme l'ESGBU²⁸.

Être complémentaire des enseignements de l'INALCO

Le CERPAIM, qui est à l'heure actuelle un espace d'autoformation en libre accès pour les étudiants de l'INALCO, n'offrira plus ce service dans le nouveau bâtiment (cf 1.2). La BULAC aura donc la charge d'offrir ce service.

La complémentarité pourra aussi porter sur un autre type de services. Le public majoritaire de la bibliothèque sera constitué des étudiants de l'INALCO et il peut être envisagé l'utilisation des ressources d'autoformation de la BULAC dans le cadre de la validation des enseignements. Les enseignants de l'INALCO pourraient en effet demander aux étudiants soit d'atteindre un certain niveau dans telle ou telle méthode soit de préparer des exercices complémentaires à leurs enseignements, exercices que les étudiants viendraient réaliser à la bibliothèque. Dans ce cas il est indispensable d'avoir une identification par méthode pour chaque utilisateur afin que les enseignants puissent suivre le travail des étudiants.

La collaboration avec le CERPAIM et l'INALCO sera indispensable avec l'accès distant à leurs ressources par la BULAC et inversement. Cette collaboration est souhaitée par les personnels en charge du CERPAIM et qui eux-mêmes ont une longue expérience du travail avec les enseignants.

Garantir une place

A l'heure actuelle il est difficile de prévoir le succès de l'espace d'autoformation en langues. Afin de garantir à tous la possibilité d'accéder à ce service au moment souhaité et d'éviter que les ressources soient monopolisées par quelques personnes, il faut prévoir un système de réservation des postes ainsi qu'une durée limitée d'utilisation. Ces limitations ne seront pas draconiennes et à la fin d'une plage de travail si des postes sont disponibles le lecteur devra pouvoir continuer son apprentissage. L'espace fonctionnera durant la totalité des heures d'ouverture des salles aux publics.

Offrir une aide : la médiation

Après avoir vu les aspects techniques des services à offrir, il est indispensable d'aborder l'aspect humain. Comme pour tout service offert dans une bibliothèque un service d'autoformation nécessite un accompagnement de l'utilisateur par du personnel. Cet accompagnement doit offrir des conseils pour aider dans le choix de la méthode d'apprentissage à utiliser, pour aider l'utilisateur dans l'utilisation du logiciel mais aussi l'orienter vers des ressources complémentaires dans la bibliothèque ou dans d'autres établissements. Ce service d'accueil peut être effectué par des moniteurs étudiants dont les compétences linguistiques sont un atout, moniteurs encadrés et formés par un titulaire des bibliothèques.

²⁸Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur

Permettre l'autonomie de l'apprenant

L'apprenant doit pouvoir accéder à l'autoformation sans avoir à recourir forcément à une aide de la part d'un personnel de la bibliothèque. Il existe deux obstacles majeurs : la difficulté d'utilisation de la technique et l'absence de support d'aide ou une aide difficile à trouver voire incompréhensible.

Dans le premier cas, il faut éviter toute manipulation de support et la multiplication des techniques. Il faut donc prévoir une mise en réseau des méthodes de langues proposées. Au regard du nombre de méthodes qu'il faudra gérer, il faut prévoir un logiciel qui permette un classement et une présentation claire pour l'utilisateur ainsi qu'une gestion simple pour l'administrateur. Actuellement plusieurs sociétés proposent ce genre de produit, dont Archimed²⁹, Ineo média system³⁰, mais il existe aussi des solutions avec des logiciels libres tels MediaLibrary³¹, PhpWebsite³². L'accès à ces données pourra aussi se faire *via* le portail de la BULAC ou *via* l'environnement numérique de travail, ENT, de l'étudiant.

Dans le deuxième cas des tutoriels adaptés seront mis à disposition des lecteurs. Par ailleurs pour ne pas perdre le lecteur lors de la recherche des ressources, le signalement des méthodes devra aussi être fait dans le catalogue avec un lien vers une base contenant la description des documents afin de guider l'utilisateur.

Offrir des documents d'accompagnement

Dans l'espace d'autoformation, l'utilisateur doit pouvoir trouver les documents qui accompagnent les méthodes multimédia mais aussi des grammaires, des dictionnaires unilingues ou bilingues, des guides de conversation etc... Ces ressources peuvent être sous forme papier ou sous forme électronique accessible directement sur le poste utilisé.

Permettre un accès à distance

L'étudiant ne peut pas toujours se déplacer à la bibliothèque durant les heures d'ouverture de celle-ci. Il faut donc prévoir une solution qui, dans la mesure où la licence d'acquisition le permet, offre la consultation d'une méthode à distance après identification.

Offrir une collection complémentaire pour le prêt

Offrir de l'autoformation sur place est indispensable dans le cadre de la BULAC mais l'acquisition de méthodes de langues audiovisuelles dans ce seul but ne suffit pas. Il sera indispensable d'acheter des méthodes pour le prêt afin d'offrir plus de moyens d'autoformation et une plus grande souplesse dans leur utilisation. De plus certaines méthodes risquent de ne pas pouvoir être installées sur les serveurs de la bibliothèque en raison de problèmes techniques, de l'absence de licence adaptée ou en raison d'un support sur cassette ou VHS³³. Il serait alors dommage de priver nos usagers d'outils pour apprendre telle ou telle langue.

Après avoir défini les services à offrir il nous faut maintenant étudier les solutions techniques et organisationnelles qui peuvent être mises en place.

²⁹<http://www.archimed.fr/>

³⁰<http://www.ineoms.com/> (système utilisé par la BPI et les bibliothèques de la ville de Paris à partir de l'été 2008)

³¹<http://www.framasoft.net/article2084.html>

³²<http://www.framasoft.net/article2084.html>

³³En voie de disparition mais toutes les méthodes ne sont pas encore numérisées.

3 – L'espace d'autoformation : aspects linguistiques, techniques et organisationnels

Ce doit être un espace où on aime venir avec des fauteuils confortables voire des canapés, avec une décoration conviviale qui donne une ambiance plus de bibliothèque publique (ou pour enfant) que de bibliothèque d'étude. Les cabines doivent porter des noms exotiques (Taj Mahal par exemple). C'est un lieu d'information et d'échanges avec des rencontres entre natifs et apprenants, avec un affichage pour les petites annonces. L'accès aux méthodes doit être simple, rapide et si possible hors du seul espace d'autoformation de la bibliothèque.

La mise en place d'un tel espace à la BULAC nécessite de se pencher sur les aspects linguistiques, physiques et organisationnels.

3.1 – ASPECTS LINGUISTIQUES

L'espace d'autoformation offrira des méthodes de langues utilisant des caractères latins mais aussi des caractères latins étendus et non latins (CLENOL) ce qui pose le problème de la gestion des écritures multiples.

Il existe quatre grands types d'écritures

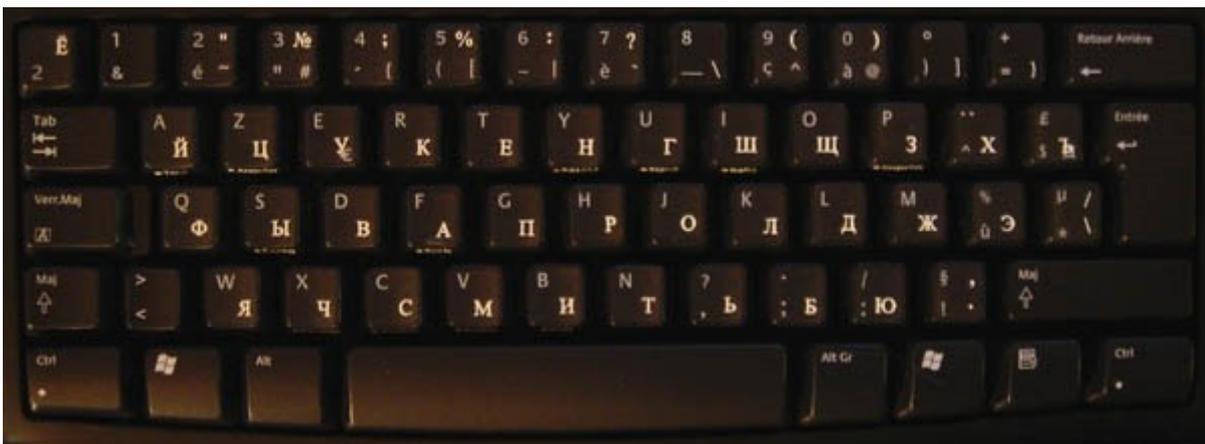
- Alphabétique : il s'agit d'une écriture utilisant un caractère ou un groupe de caractères pour un son, que ce soit une voyelle ou une consonne (français, allemand, espagnol...). Ces écritures comportent un nombre restreint de caractères, entre une vingtaine et une cinquantaine.
- Consonantique : ce type d'écriture utilise un caractère ou un groupe de caractères pour noter seulement des sons d'une langue, normalement les consonnes et parfois une partie des voyelles (persan, ourdou, arabe...). Ces écritures comportent un nombre restreint de caractères, entre une vingtaine et une quarantaine.
- Syllabique : un caractère sert à noter une syllabe (amharique, goudjarati, khmer, hangul...). Ces écritures ont un nombre plus important de caractères, entre une quarantaine et une centaine.
- Idéo(phono)graphiques : ces écritures utilisent un caractère pour une notion exprimée par un ensemble phonétique plus ou moins complexe (chinois, japonais, coréen...). Ces écritures utilisent un très grand nombre de caractères qui peut atteindre plusieurs milliers.

A l'intérieur de ces 4 grands types d'écritures, il existe de très nombreux alphabets : latin, arabe, cyrillique, khmer, cherokee... d'où la difficulté de lecture des caractères par les systèmes informatiques. Depuis 1991, il existe la norme informatique Unicode qui a pour objet de permettre la lecture et l'affichage, indépendamment de la plate-forme informatique ou du logiciel, de tout caractère, quelque soit le système d'écriture et la langue, grâce à l'attribution d'un nom et d'un identifiant numérique unique à ce caractère. La version 5.1.0³⁴ contient plus de 100 000 caractères et l'affichage des méthodes de langues ne devrait donc *a priori* pas poser de problèmes trop importants.

³⁴<http://www.unicode.org/versions/Unicode5.1.0/>

Par contre il subsiste le problème de la saisie des caractères par l'apprenant. Il n'est pas possible d'envisager d'équiper chaque poste avec plusieurs claviers, ni de brancher un clavier spécifique à la langue lors du début de la séance d'autoformation. Actuellement, il existe plusieurs solutions logicielles. Tout d'abord il y a les claviers visuels qui permettent d'afficher à l'écran un clavier dans la langue choisie, la sélection des caractères étant effectuée avec la souris. Une maîtrise minimale de l'écriture de la langue en cours d'apprentissage est requise. Souvent cette solution est couplée avec un clavier virtuel qui permet de modifier les caractères associés aux touches du clavier. L'indication sur la touche ne correspond plus au caractère saisi. Par exemple si un clavier AZERTY est paramétré en clavier anglais alors il devient un clavier QWERTY et à la saisie, le A correspond à un Q. Cette solution nécessite une maîtrise plus avancée de l'écrit et notamment de connaître par cœur le clavier virtuel. Il existe aussi des claviers virtuels en ligne qui à partir de pages internet permettent l'écriture dans une langue et ensuite de copier les caractères dans une autre application, comme par exemple sur le site [lexilogos](http://www.lexilogos.com)³⁵.

En complément de ces solutions logicielles, il peut être envisagé d'équiper quelques postes avec un clavier complémentaire pour quelques langues ayant de nombreux apprenants, par exemple 2 postes avec un clavier arabe, 2 avec un clavier en cyrillique... Une solution similaire peut être l'acquisition de différents claviers avec deux types de caractères imprimés sur le clavier, le choix de la langue de saisie restant à la discrétion de l'utilisateur, chaque poste ayant un clavier de ce type dans une langue.



Clavier avec caractères latins et cyrilliques (source Ukraine-fr³⁶)

Il existe aussi un clavier utilisant la technologie OLED³⁷ qui permet d'avoir un mini écran sur chaque touche³⁸. Le simple fait de choisir la langue de travail induit l'affichage des caractères qui correspondent. Cependant le prix de ce clavier est élevé (plus de 1 000 €!) et il y a un manque d'informations sur sa solidité et sa fiabilité. Par contre le développement de ce type de clavier ainsi que des claviers tactiles sera à suivre jusqu'à l'aménagement de la bibliothèque.

³⁵<http://www.lexilogos.com/clavier/multilingue.htm>

³⁶<http://www.ukraine-fr.com/guides-pratiques/clavier-cyrillique.html>

³⁷Diode électroluminescente organique

³⁸<http://www.artlebedev.com/everything/optimus/>

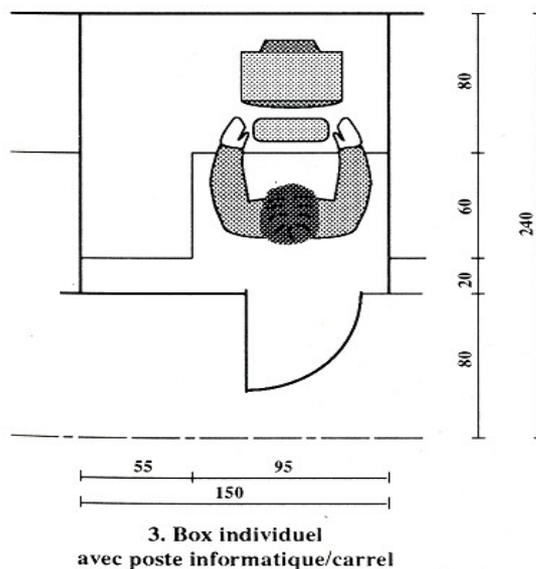
3.2 - ASPECTS TECHNIQUES

3.2.1 Le poste d'autoformation

L'ouverture de la bibliothèque est prévue pour 2011 et nous pouvons supposer qu'à cette date les méthodes multimédia de langues seront toutes sur des supports numériques. Le poste sera donc un poste informatique équipé d'un casque avec un micro afin de permettre l'écoute et l'enregistrement. Sur le poste, les logiciels utiles à la consultation des méthodes seront installés (magnétophones numériques, lecteurs vidéo...). Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, l'utilisateur n'aura pas à manipuler des supports.

Une vingtaine de postes sont prévus et l'espace sera partagé avec des postes pour regarder des films, des documentaires ou des supports pédagogiques. Chaque place de consultation devra donc être isolée des autres grâce à l'installation de carrels afin que le travail de prononciation ne soit pas une nuisance pour les autres utilisateurs de l'espace. Il semble nécessaire de fermer les carrels pour éviter un brouhaha dans la mezzanine mais aussi dans la salle de lecture étude sur laquelle ouvre la mezzanine.

L'utilisation de documents papier nécessite de prévoir des espaces de travail qui permettent à la fois le travail sur un poste informatique, la prise de notes et l'utilisation de monographies parfois volumineuses. Dans l'ouvrage *Construire une bibliothèque*, M.-F. Bisbrouck et D. Renoult recommandent un espace de 3,5 m² pour un poste de consultation dans un carrel.



Depuis la parution de l'ouvrage cité ci-dessus, les postes informatiques occupent une place moins importante, notamment avec la disparition des écrans cathodiques au profit des écrans plats et la réduction de la taille des unités centrales. Les cabines d'autoformation de la BPI font 1,24 m par 0,85 m, la profondeur étant liée à l'installation de ces cabines alors qu'elles étaient équipées d'écrans cathodiques. De plus sur les plans de la BULAC la taille des carrels est de 0,85 m par 0,85 m et le calendrier est trop avancé pour pouvoir changer les dimensions prévues.

Il faut aussi penser installer des places accessibles aux handicapés, qu'il s'agisse d'un handicap moteur ou sensoriel. L'idéal serait que toutes les places soient adaptées mais cela semble peu réaliste en raison du coût des équipements et de la place nécessaire.

Il est donc nécessaire de prévoir un nombre maximum de places accessibles aux handicapés moteurs et certaines spécifiques pour des handicaps sensoriels qui utilisent des matériels spécifiques, machines à lire, vidéoagrandisseurs, machines à écrire et imprimer le braille, scanners avec reconnaissance de caractères, logiciels de synthèse vocale...

3.2.2 L'informatique

La gestion d'applications informatiques nombreuses sur un poste de consultation pose le problème de la maintenance quotidienne pour l'installation et la mise à jour des logiciels. En effet, une nouvelle méthode ou une nouvelle version nécessitent une installation sur le poste de consultation ce qui peut générer une importante charge de travail. Par ailleurs l'expérience du Centre de ressources en langues de l'Université Denis Diderot et du CERPAIM nous indique que certaines méthodes sont incompatibles entre elles sur un même poste. Nous allons donc évoquer 3 solutions actuelles pour l'installation et la gestion de postes informatiques, le clonage, l'architecture maître-esclave et la virtualisation. Notons toutefois que d'ici à la mise en place de l'espace d'autoformation, les solutions informatiques vont évoluer et que le choix de la solution à retenir nécessitera une étude particulière dans le cadre du schéma directeur informatique.

Le clonage

Le clonage désigne la production d'un clone par la reproduction à l'identique des informations contenues sur une machine dans une autre. Cette reproduction peut s'effectuer fichier par fichier ou secteur par secteur. Il s'agit de recopier l'image du système d'exploitation, des logiciels et des paramétrages d'une machine sur une autre machine.

Cette technique permet de rapidement installer plusieurs machines avec la même configuration, cette opération pouvant se faire à distance. Cependant, pour pouvoir déployer une image d'un poste vers un autre poste, il faut que le matériel soit homogène (même carte mère, même carte réseau...) sinon il faut générer une nouvelle image et en peu de temps avec les renouvellements du parc informatique il faut gérer plusieurs images. De plus à chaque nouvelle application ou nouvelle version, il faut créer une image qu'il faut ensuite déployer sur les postes. Chaque poste peut travailler indépendamment des autres et des serveurs d'application.

Le clonage convient dans le cas de parcs informatiques homogènes qui ne nécessitent pas de nombreuses mises à jour ou des installations régulières d'applications. Il génère un travail qui peut s'avérer important quand il y a de nombreuses applications à actualiser ou à installer. Ajoutons que cette technique ne résout pas le problème de l'incompatibilité entre plusieurs applications.

Architecture maître-esclave

Dans une architecture maître-esclave, le poste client possède un système d'exploitation (qui peut être réduit) et les applications sont installées et lancées sur un serveur. Il n'y pas d'installation d'application sur le poste client. Cela permet de simplifier l'installation d'un nouveau logiciel puisqu'il ne faut intervenir que sur le serveur. Cette architecture permet de gérer un parc hétérogène de machines et la charge de travail pour l'installation de nouvelles

applications ou des mises à jour est limitée. Cependant si le serveur est en panne, les postes clients ne peuvent plus travailler et la rapidité de travail est liée aux nombres de postes connectés en même temps. De plus cette solution ne permet pas de résoudre le problème d'applications incompatibles.

La virtualisation

Nous pouvons définir la virtualisation de la manière suivante : ensemble des techniques informatiques, matérielles ou logicielles, qui permettent de faire fonctionner sur une seule machine plusieurs systèmes d'exploitation et/ou plusieurs applications, séparément les uns des autres comme s'ils fonctionnaient sur des machines physiques distinctes. En général une machine virtuelle est contenue dans un seul fichier ou un « *file system* » indépendant grâce à la technique de l'encapsulation, technique qui permet un déploiement de système facilité par l'installation d'une simple copie. Le nombre de machines virtuelles est presque indépendant du nombre de machines réelles³⁹.

La virtualisation offre plusieurs avantages. Elle permet de limiter le nombre de machines physiques qui seraient nécessaires pour faire fonctionner des logiciels incompatibles. Dans notre cas, elle permet de proposer tous les logiciels sur une seule machine physique et ce de manière transparente pour l'utilisateur, au lieu de devoir réserver l'utilisation de certains postes à certaines applications, ce qui dégrade la qualité du service proposé. De plus la virtualisation facilite la gestion des postes de consultation car il s'agit de gérer un fichier qui peut être installé à distance ou avec un minimum d'intervention sur le poste. Enfin un problème sur un poste ou une application n'interfère pas avec le fonctionnement sur les autres machines.

Il est utile de noter quelques inconvénients. C'est une technologie non normalisée. Par ailleurs, si elle permet de limiter le nombre de machines physiques et les problèmes d'incompatibilité de logiciels, cette technologie nécessite l'utilisation de serveurs hôtes plus puissants que pour de simples machines physiques ce qui peut avoir un coût matériel non négligeable⁴⁰. Ensuite si le serveur hôte est en panne, ce sont toutes les machines qui ne peuvent plus fonctionner. Enfin cette technologie génère de nombreuses images système ce qui demande une gestion rigoureuse dans leur suivi et leurs mises à jour.

La sauvegarde des données

Le clonage nécessite la sauvegarde des images des postes clients, sauvegarde simple de fichiers et qui peut être faite sur un disque dur externe ou par un robot de sauvegarde. Dans les deux autres solutions se pose le problème de la sauvegarde des données et des configurations en cas de problème sur le serveur et du maintien du service le temps de la réparation. La technique du cluster (ou grappe de serveurs ou ferme de calcul) peut éviter ce problème. Il s'agit d'un ensemble de serveurs (deux minimum) partageant une baie commune pour assurer la continuité d'un service ou la répartition des charges de calcul ou de réseau.

³⁹Le nombre est fonction de la puissance de la machine physique et de la charge des machines virtuelles

⁴⁰Mais diminue le coût en heure de maintenance

Les licences

Les méthodes de langues, quelque soit leur support, sont liées à des licences d'utilisation que nous devons respecter. Il existe des licences monopostes, c'est à dire utilisable sur un seul poste, d'autres multipostes, c'est à dire utilisables sur plusieurs postes. Dans la mesure du possible il serait bien de pouvoir acquérir des licences multipostes. En plus de ce type de licence il existe des licences permettant des accès simultanés, c'est à dire que plusieurs utilisateurs peuvent se connecter sur la même application au même moment. En tenant compte de l'utilisation de chaque méthode pour chaque langue, le nombre d'accès simultanés à acquérir doit être adapté. Par exemple, il sera sans doute nécessaire d'acheter plus d'accès simultanés pour le chinois qui a beaucoup d'apprenants que pour une langue rare avec peu d'étudiants.

Par ailleurs, la gestion des accès doit être transparente pour l'utilisateur et simplifiée au maximum pour l'administrateur du système. L'utilisateur doit avoir un message clair lui indiquant qu'il n'y a plus de licences disponibles. A l'espace d'autoformation de la BPI, c'est le logiciel MediaView qui gère le nombre de licences et cela permet d'afficher un message unique pour toutes les applications.

Dans l'achat des licences il faut aussi prendre en compte les lieux d'accès autorisés. S'agit-il d'autoriser la consultation uniquement dans les locaux de la bibliothèque, ou dans les locaux du pôle des langues et civilisations ou à distance c'est-à-dire quelque soit l'endroit où se trouve l'utilisateur. L'idéal est effectivement de prévoir un accès à distance mais cela pose deux problèmes. Tout d'abord il faut que l'éditeur autorise une utilisation à distance, ce qui a un coût et est limité la plupart du temps aux usagers de la bibliothèque. Ensuite il faut en général gérer l'identification et suivant les licences et le système informatique cela peut s'avérer compliqué voir impossible.

3.2.3 Quelques sources d'acquisitions

Les méthodes proposées seront soit numérisées ou copiées sur un serveur de la BULAC soit accessibles en ligne. Dans tous les cas il est indispensable d'acquérir les licences qui permettront une utilisation dans un espace public, le transfert sur un serveur pour les méthodes sur support physique et qui soient si possible multipostes (le nombre d'accès simultanés devant être fonction du public potentiel pour chaque méthode).

La bibliothèque référencera aussi des sites internet gratuits en appliquant les mêmes critères de sélection que pour des méthodes achetées.

Voici quelques sources d'acquisitions et éditeurs .

Espace multimedia

Un importateur belge⁴¹ commercialise 2 méthodes avec des licences multipostes pour l'éducation nationale, Rosetta Stone et Balingua.

Rosetta Stone produit des logiciels d'apprentissage de langues du niveau débutant à avancé dans 30 langues dont des langues rares. L'apprentissage utilise des images et des sons mis dans un contexte porteur de sens.

⁴¹2, chemin de la Guinguette – B 7803 – ATH Belgique <http://www.espacemultimedia.eu/>

Balingua est une méthode conçue pour les débutants et faux débutants mais aussi pour des personnes qui ont des problèmes pour s'exprimer à l'oral dans une langue malgré de bonnes connaissances lexicales et grammaticales

Librairies

Plusieurs librairies spécialisées en langues existent dans Paris.

- Attica⁴², la librairie des langues, possède un catalogue riche avec des méthodes multimédia ou en-ligne.
- Librairie du globe, spécialisée dans la langue russe
- Galerie urubamba, spécialisée sur les peuples indigènes d'Amérique.
- L'Asiathèque, Maison des langues du monde qui édite les manuels ayant pour auteurs les professeurs de l'Inalco⁴³

3.2.4 Quelques éditeurs

Assimil

Assimil offre une collection très riche de méthodes de langues dans les domaines linguistiques de la BULAC.

INALCO

L'INALCO produit des méthodes de langues notamment avec Asiathèque ou la BPI mais certaines méthodes sont encore sur cassette audio. Le CERPAIM devrait numériser certaines de ces méthodes en fonction de leur utilisation réelle par les étudiants. Il faudra regarder si les méthodes non numérisées sont les seules existantes pour ces langues et si tel est le cas, il peut être intéressant d'étudier une collaboration avec l'INALCO pour la numérisation de ces méthodes.

Eurotalk

Eurotalk⁴⁴ est une maison d'édition qui produit des méthodes de langues interactives dans plus d'une centaine de langues des cinq continents. Ce sont des méthodes en anglais mais leur complémentarité avec les méthodes en français est à suivre. (cf 2.4.1)

3.2.5 L'offre

Il est intéressant de rapidement faire le tour des méthodes audiovisuelles disponibles. Voici l'offre à partir des catalogues de 4 fournisseurs : Rosetta Stone, Balingua, Assimil et Asiathèque.

Dans le tableau suivant, il y a 4 niveaux qui correspondent aux niveaux inscrits sur les méthodes. Cela ne signifie pas qu'ils soient identiques selon les éditeurs. Par exemple le niveau 1 de Rosetta Stone n'est pas forcément identique au niveau 1 d'Assimil.

Légende :

⁴²<http://www.attica.fr/>

⁴³<http://www.asiathèque.com/>

⁴⁴<http://www.eurotalk.ie/index.asp>

RS = Rosetta Stone
 BL = Balingua
 ASS = Assimil
 ASIA = Asiathèque

Langues	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
afrikaans	ASS			
albanais	ASS			
arabe	RS -ASS	RS		
armenien	ASS	ASI		
birman	ASIA			
bulgare	ASIA			
chinois	RS-BL-ASS	RS-BL-ASS	BL	BL
coréen	RS-ASS-ASIA			
danois	RS-ASS			
estonien	ASS			
farsi	RS			
finnois	ASS			
georgien	ASS			
grec	RS-ASS-ASIA	RS		
hébreu	RS-ASS-ASIA			
hindi	RS-ASS			
Hongrois	ASS			
indonésien	RS-ASS			
japonais	RS-BL-ASS-ASIA	RS-BL-ASS-ASIA	BL	BL
kabyle	ASS			
lao	ASS			
letton	ASS			
lingala	ASS			
lituanien	BL-ASS	BL	BL	BL
malgache	ASS			
maltais	ASS			

3 – L'espace d'autoformation : aspects linguistiques, techniques et organisationnels

népal	ASIA			
norvégien	ASS			
pashto	RS			
persan	ASS			
polonais	RS-ASS			
qazaq	ASIA			
roumain	ASS			
russe	RS-ASS-ASIA	RS		
Serbo-croate	ASS			
slovaque	ASS-ASIA			
slovène	ASS-ASIA			
suedois	RS-ASS			
swahili	RS-ASS			
tachelhit	ASIA			
tagalog	RS-ASS			
tamoul	ASS			
tchèque	ASS			
thai	RS-ASS-ASIA	ASIA		
tibétain	ASIA			
turc	RS-ASS			
vietnamien	RS-ASS-ASIA			
wolof	ASS			
yiddish	ASS			
zoulou	ASS			

Ce rapide inventaire montre que les langues pour lesquelles les méthodes vont au delà du niveau 1 sont rares et ce qui nous indique que le public principal pour ce service sera un public de licence. Avec une cinquantaine de langues pour ces 4 fournisseurs , la couverture des langues de l'INALCO, une centaine, est loin d'être assurée et il faudra diversifier les sources d'acquisitions sans la garantie de pouvoir couvrir toutes les langues enseignées.

3.3 ASPECTS ORGANISATIONNELS

3.3.1 L'organisation de l'espace

L'espace d'autoformation est prévu dans la mezzanine du premier étage et donne sur un vide au dessus de la bibliothèque. Sa superficie est d'environ 130 m² et sera destinée à la fois à des postes d'autoformation en langues et à des postes audiovisuels. Une banque de renseignements d'environ 15 m² est située à côté de cet espace afin de desservir toute la mezzanine.

L'accès se fait par un escalier et un ascenseur accessible aux handicapés à partir de la salle de lecture étudiant. (Cf plan en annexe 5). Sa situation dans la mezzanine ne permettra pas sa « découverte » au hasard des déambulations dans la bibliothèque. Il faudra donc prévoir une signalétique dès l'entrée dans les salles de lecture.

Cet espace accueillera deux types de postes de consultation, autoformation en langues et audiovisuel, mais aussi des documents d'accompagnement sur support papier (dictionnaires, méthodes de langues...). Il faut aussi prévoir des étagères pour présenter les boîtiers des méthodes de langues et documents audiovisuels proposés en consultation sur place ainsi que la documentation sur ces services.

La disposition et la signalétique doivent permettre de se repérer facilement dans l'espace et dans les types de services offerts sur chaque poste. La mise en place de carrels, fermés ou non, ne doit ni entraîner un sentiment d'isolement trop important de l'utilisateur ni empêcher le personnel à l'accueil de percevoir ce qui se passe, ceci non pas pour agir comme un surveillant de salle mais afin de pouvoir anticiper le besoin d'aide d'un apprenant ou de facilement repérer les incidents sur les postes. Le verre à partir d'une certaine épaisseur est un bon matériau pour l'isolation phonique tout en laissant entrer la lumière naturelle et un regard discret mais non intrusif. Les parois latérales et du fond du carrel pourraient être d'un matériau opaque et la porte en verre. Cependant ce type d'équipement est très onéreux. Cette option n'est pas comprise dans les marchés et le calendrier ne permet plus une telle modification.

3.3.2 Les publics

L'accès à la bibliothèque étant réservé aux personnes avec une inscription en cours de validité, les carrels seront accessibles à toutes les personnes régulièrement inscrites à la bibliothèque sans restriction, quel que soit leur niveau en langue. Cependant selon la configuration informatique et la nécessité ou non de faire valider le travail personnel, une inscription spécifique à l'espace et l'utilisation d'un identifiant pourront être obligatoires.

3.3.3 L'accompagnement et la formation à l'utilisation de l'espace

L'accompagnement des apprenants

Nous avons vu que les publics pourront être très divers dans leur maîtrise d'une langue. Leur maîtrise de l'outil informatique et notamment des méthodes offertes sera aussi très variable. Il est donc indispensable de prévoir un accompagnement de tous nos publics. Il peut être de deux types qui sont complémentaires, les supports écrits et l'aide personnalisée. Tout d'abord il est indispensable d'offrir des guides d'utilisation mis à disposition dans les carrels et sous forme électronique. Nos lecteurs pouvant être d'origine étrangère avec une maîtrise du français plus ou moins avancée, il faut que ces guides soient simples avec un effort particulier sur l'illustration par des copies d'écran.

Ces guides peuvent être complétés par une base avec les réponses aux questions les plus fréquentes, FAQ⁴⁵, liée ou non au futur service de références virtuel⁴⁶. Il peut être aussi utile de prévoir un espace de discussion du type blog, où les utilisateurs de l'espace pourront échanger leurs expériences, leurs difficultés et les solutions trouvées.

Ce type d'aide papier et de support en ligne doit être complété par un accompagnement plus personnalisé. Il y a deux types d'aide : une aide technique et une aide linguistique. Dans le premier cas, tous les personnels de la bibliothèque peuvent y participer, dans le deuxième cas seuls quelques personnels maîtrisent une langue. Il faut donc faire appel à des vacataires étudiants du niveau master pour l'accueil des apprenants. Dans le recrutement il est indispensable de privilégier la diversité des langues ou au moins des grandes familles de langues et, afin de permettre à l'utilisateur d'accéder facilement à cette aide, déterminer des plages horaires fixes pour l'aide personnalisée dans telle ou telle langue ainsi que la possibilité de prendre un rendez-vous individuel.

Ce type d'accompagnement au jour le jour ne doit pas être le seul car il doit compléter une véritable offre de formation des usagers.

Formation des usagers

L'accompagnement passe aussi par la mise en place de formations pour les usagers, formations qui allie une présentation théorique des ressources à des exercices. Cette formation peut être spécifique à l'espace d'autoformation ou s'inscrire dans le cadre d'une formation plus générale à l'utilisation de la bibliothèque. Former les usagers permet de faire connaître la bibliothèque, ses ressources et ses richesses tout en permettant une plus grande autonomie du public.

Pour les publics de l'INALCO ou d'établissements d'enseignement partenaires, des formations dans le cadre des enseignements peuvent être proposées. Dans ce cas, des groupes sont reçus, les ressources leur sont présentées et des travaux pratiques peuvent être organisés. Il est souhaitable de mettre en place ces formations avec le concours des enseignants.

En complément de ces formations, la bibliothèque doit proposer des séances à tous ses publics ou organiser des formations suite à une demande spécifique. Des formations doivent être

⁴⁵Frequently Ask Questions

⁴⁶Rue des facs : service en cours de mise en place au niveau de plusieurs établissements parisiens

proposées aux enseignants afin de leur faire connaître nos ressources et de les impliquer dans la vie de la bibliothèque.

Formation des personnels

Une offre de services de qualité requiert un personnel formé et sachant renseigner et orienter le lecteur. De ce fait il est indispensable de régulièrement former les personnels. Pour les nouveaux arrivants la formation doit être systématique et très complète. Pour les personnels déjà en poste cette formation doit consister en une remise à niveau et à la formation aux nouvelles ressources régulières.

Pour les personnels travaillant à l'espace d'autoformation, il s'agira avant tout de s'approprier les outils, de connaître les différentes méthodes et les documents d'accompagnement (dictionnaires, grammaires...) ainsi que les autres centres de ressources. La connaissance des méthodes est indispensable pour orienter l'utilisateur vers la méthode la plus en adéquation avec sa situation. La méthode est-elle pour un locuteur avancé ou débutant? A-t-il besoin d'acquérir un vocabulaire commercial, littéraire ou technique? De ce fait, outre la connaissance des ressources, les personnels devront être formés à l'entretien avec le public pour connaître le plus précisément possible le niveau initial et les besoins de chaque apprenant de l'espace.

Pour les personnels ne travaillant pas à l'espace d'autoformation, il s'agira de connaître le fonctionnement de l'espace et les ressources qui y sont offertes afin d'orienter le lecteur.

3.3.4 Coopération avec d'autres établissements

Dans la première partie nous avons présenté les espaces d'autoformation en langues mis en place à la BPI, au CERPAIM et à l'Université Denis Diderot Paris 7. Même si les publics desservis et les modalités d'utilisation des espaces sont différents, une coopération avec ces établissements sera à mettre en place afin d'offrir le meilleur service possible et une complémentarité de services. En effet, chacun de ces établissements a déjà une expérience en autoformation en langues qui peut nous aider à rapidement offrir un service performant à l'ouverture de la bibliothèque. En plus d'un échange d'expérience, il peut être envisagé un partage des informations ainsi que du travail de veille. Cette coopération peut-être la mise en place d'une base commune de signets, l'échange régulier d'informations sur les fournisseurs, les méthodes et leurs évolutions, voire de fiches descriptives des méthodes de langues proposées.

Une coopération avec ces 3 établissements semble indispensable pour gagner en efficacité et en fiabilité. Elle peut aussi s'élargir à d'autres établissements en région parisienne ou dans toute la France.

3.3.5 Évaluation du service

Comme tout service, il sera nécessaire de l'évaluer et d'établir des statistiques notamment pour permettre une bonne adaptation aux besoins. Cette évaluation doit être qualitative et quantitative.

Évaluation quantitative

Il s'agit à la fois de connaître le nombre de méthodes mises à la disposition des publics, le coût de fonctionnement du service, coût qui comprend le budget d'acquisition, les personnels, les matériels, la maintenance... Ces données sont disponibles dans les documents comptables de l'établissement et il faut les récolter régulièrement.

Évaluation qualitative

Cette évaluation est plus difficile à réaliser. Elle porte sur deux axes majeurs : la qualité du service offert aux publics et son adéquation avec la demande, mais aussi le rapport entre le coût et le service rendu.

Le premier axe nécessite de recueillir les avis des utilisateurs et des non-utilisateurs par des enquêtes et la mise à disposition de moyens de communication et d'échanges entre les usagers et les personnes du service (mail, cahier de correspondance...). Ces enquêtes peuvent être spécifiques à l'espace d'autoformation ou concerner l'ensemble de la bibliothèque. Cet axe doit être complété par des statistiques d'utilisation des méthodes (nombre de connexions réussies, nombre de connexions refusées, durée d'utilisation...). L'étude de ces données permettra d'améliorer la politique documentaire en adaptant l'offre par un effort d'acquisition dans une langue ou au contraire la réduction du nombre de licences pour une autre méthode.

Le deuxième axe doit étudier le coût global du service d'autoformation avec le service rendu et la satisfaction des publics. Si le rapport n'est pas bon il faut alors s'interroger sur la politique documentaire, les choix techniques, la communication vers nos usagers potentiels afin de revenir dans une fourchette satisfaisante.

Enfin si évaluer un service est utile en interne, cela est aussi nécessaire pour la communication avec nos tutelles.

4 – Scénarios et plannings

Quelques remarques préliminaires.

Nous pouvons supposer que l'espace d'autoformation accueillera essentiellement des apprenants débutants jusqu'à un niveau licence 3 et que les niveaux supérieurs utiliseront d'autres outils pour se perfectionner car il existe peu de méthodes pour ces publics (cf 3.2.5).

Le nombre de postes souhaités pour cet espace est de 20 environ et le calendrier ne permet plus de modifier leur superficie et les mobiliers.

L'espace d'autoformation sera commun avec un espace audiovisuel offrant la possibilité de visionner des films et des documentaires.

4.1 UN SERVICE A MINIMA

Dans ce cas de figure une partie des services présentés dans la partie 2.5.3 n'est pas disponible. Il s'agit uniquement de mettre à disposition des usagers des méthodes de langues. Il suffira au lecteur de venir dans l'espace et d'utiliser un poste disponible, sans possibilité de réservation et sans limite de temps. Il n'y aura pas de véritable identification pour une prise en compte dans les enseignements mais un simple espace de sauvegarde afin de permettre de récupérer le travail effectué de séance en séance.

L'aide apportée sera constituée de fiches imprimées et il n'y aura pas de personnels à une banque d'accueil pour présenter l'espace, expliquer son fonctionnement ou aider et accompagner le lecteur et il ne sera proposé qu'une rapide présentation de l'espace en début d'année universitaire.

L'accès aux méthodes de langues ne pourra se faire que sur les postes dédiés de l'espace d'autoformation sans possibilité d'accès hors de la bibliothèque.

Enfin les types de méthodes et les niveaux ne seront pas très diversifiés et le nombre de méthodes proposées par langue sera limité.

Dans ce scénario sont aussi prévus un ou deux postes adaptés aux publics handicapés.

Ce scénario *a minima* limite les coûts d'acquisition et permet de limiter le nombre de personnes nécessaires. Il permet donc une économie budgétaire et en personnel. Par contre, il ne permet pas d'offrir un service de qualité, de faire de la médiation avec les usagers, d'être complémentaire des enseignements de l'INALCO et de valoriser le service. Il faut aussi craindre une utilisation réduite de cet espace.

Nous allons donc présenter par thématique les possibilités de modifier ce scénario et essayer d'évaluer les moyens nécessaires.

4.2 LA MÉDIATION

Le premier service à améliorer par rapport au service *a minima* est celui de la médiation qui porte sur deux points : un accueil en salle et la formation des usagers.

Il est indispensable que du personnel soit disponible à l'accueil de cet espace et qu'il soit spécialement formé pour ce service; la compétence linguistique est un plus non négligeable pour la qualité du service. Les permanences peuvent être restreintes sur quelques heures de la journée ou étendue à toute la durée des horaires d'ouverture de la bibliothèque. Si le choix d'une permanence restreinte est fait, il faut en fixer la durée journalière puis les horaires. A l'ouverture les horaires retenus devront être rapprochés des chiffres de fréquentation horaire afin de les ajuster au mieux aux besoins des usagers. Cela permet de limiter les besoins en personnels.

Si le choix porte sur une permanence durant tous les horaires d'ouverture de la bibliothèque nous pouvons dès à présent faire une évaluation des besoins en personnels. Les horaires d'ouverture ne sont pas connus mais en nous basant sur une ouverture annuelle souhaitée de 3 000 heures avec 15 jours de fermeture annuelle, nous obtenons une ouverture hebdomadaire de 60h. Selon que des personnels de la bibliothèque ou des moniteurs étudiants sont chargés de cette fonction d'accueil, la durée et le nombre de plages de permanence peut changer, par exemple 2 plages de 2 heures pour le personnel et 1 plage de 4 heures pour un étudiant soit pour 60h d'ouverture hebdomadaire 15 personnes qui effectueront 4 heures de permanence.

Il peut aussi y avoir un panachage de ces deux solutions, avec un accueil assuré durant toute l'ouverture de la bibliothèque pendant les périodes d'enseignements universitaires et un accueil réduit pendant les vacances. Cela a l'avantage de proposer un service de qualité et de tenir compte des absences des personnels.

Par ailleurs, assurer des permanences avec des personnels de bibliothèque et des moniteurs étudiants est un facteur de qualité car les compétences sont complémentaires. Si les étudiants sont choisis en fonction de leur compétences en langues et avec une diversité de langues, cela permet d'apporter un plus en proposant à des horaires fixes une aide linguistique. Les personnels quant à eux apportent une compétence plus technique et bibliographique, même si certains peuvent aussi avoir des connaissances linguistiques. Il serait donc intéressant de prévoir une équipe mixte.

A ces heures de permanence à l'accueil de l'espace, il faut ajouter des formations en internes et aux usagers, des présentations de l'espace et de l'information lors de l'accueil des nouveaux étudiants. Il serait intéressant de faire une communication et des formations non seulement à destination des étudiants de l'INALCO mais aussi des étudiants des autres établissements partenaires tels que l'UFR LCAO de l'Université Denis Diderot, Paris 7. Ces heures sont en général concentrées en début d'année universitaire et sont prises sur le temps de travail en interne. Une quantification est difficile car à l'heure actuelle il n'y a pas de formation en place à la BIULO⁴⁷, le cursus à l'INALCO est en cours de modifications et le déménagement va générer de nouveaux besoins. Cependant nous pouvons penser qu'il faut prévoir au minimum 1h de présentation de l'espace et un effort très important la première année pour tous les niveaux et ensuite concentrer nos efforts de formation pour cet espace presque uniquement vers les licences 1 et les enseignants.

⁴⁷En 2007 l'annexe de Clichy a reçu 18 groupes de 6 personnes pour une formation de 2h1/2 par groupe

4.3 LES ACCÈS

Quels accès voulons-nous offrir aux lecteurs?

Ils peuvent être de trois types : accès sur place dans la bibliothèque et sur des postes de la bibliothèque, accès dans les locaux du pôle des langues et civilisations du monde et accès à distance.

L'accès sur place dans les locaux de la bibliothèque et sur des postes de la bibliothèque est bien entendu le minimum à offrir. Il peut cependant y avoir deux niveaux d'accès c'est-à-dire soit uniquement sur les postes de l'espace d'autoformation avec des postes équipés de casques et des cabines insonorisées soit sur tous les postes de la bibliothèque, ceux en dehors de l'espace d'autoformation n'étant pas équipés de casques. Dans les salles les étudiants pourraient travailler l'écoute ou les exercices écrits mais pas l'oral, et dans les salles de travail en groupe les étudiants pourraient emprunter casques et micros pour travailler sur les postes. Cette gestion des accès uniquement dans les locaux de la bibliothèque est sans doute la plus facile à mettre en place à la fois sur le plan technique et sur le plan légal et ce serait vraisemblablement la moins coûteuse en licences. Elle présente par contre une limitation importante de l'espace géographique de consultation.

Le service peut déjà être amélioré en ouvrant la possibilité d'accès aux méthodes dans tous les locaux du bâtiment même ceux hors de la bibliothèque. Cela permet une offre d'espaces de consultation plus nombreux notamment avec les laboratoires de langues de l'INALCO et les possibilités de connexions d'ordinateurs portables personnels dans les locaux. L'avantage réside dans l'augmentation des postes offerts et la souplesse géographique (par exemple travail sur son ordinateur personnel à la cafétéria). Par contre cela complique la gestion des accès en fonction du type de méthodes, nécessite l'acquisition de licences qui permettent cet accès, licences souvent plus coûteuses. Chez Rosetta Stone la licence pour une version monoposte coûte 240 € et une licence multiposte en réseau 285 €⁴⁸

Enfin le troisième type d'accès ajoute au précédent un accès à distance c'est-à-dire en dehors du bâtiment. Cela signifie une possibilité de travailler depuis son domicile, son lieu de travail éloigné etc. C'est le type d'accès le plus intéressant puisque la seule limite géographique devient la possibilité d'accès à internet et qu'il n'y a plus de limitation horaire. Par contre c'est une gestion technique plus compliquée. En effet, les fournisseurs limitent cet accès à certaines catégories de personnes. Il s'agit en général des personnes de l'institution (étudiants, enseignants, personnels administratifs...) et des usagers de la bibliothèque (lecteurs extérieurs à l'établissement avec une inscription valide). L'accès se fait par identification ce qui nécessite une gestion de données supplémentaires. Par ailleurs cela augmente l'aide à proposer aux usagers en raison des contraintes techniques (installation de petits fichiers, identification, renseignement sur les méthodes offrant ce service ou non...). Ce type de service a aussi un coût car les licences d'accès à distance sont plus chères à acquérir.

L'accès à distance est le meilleur service à offrir. Cependant, son coût est beaucoup plus élevé et certains fournisseurs ne l'autorisent pas. Il serait intéressant de le proposer pour le plus grand nombre de méthodes possibles en s'assurant que le personnel nécessaire à sa gestion soit disponible. Dans le cas où il ne peut être offert, donner accès dans tout le bâtiment semble le minimum en qualité de services.

⁴⁸<http://www.espacemultimedia.eu/pages/p02-RS1.html>

4.4 LES COLLECTIONS

Le nombre de méthodes proposées peut varier. Il peut être réduit ou tendre vers l'exhaustivité. Mais, quel est le seuil critique en dessous duquel le nombre de méthodes offertes ne justifie pas l'ouverture d'un espace d'autoformation : une méthode par langue ou plusieurs méthodes mais uniquement dans les langues ou il y a un nombre minimum d'utilisateurs potentiels...?

Doit-on se limiter dans le nombre de méthodes offertes pour une langue?

Il faut d'abord essayer de couvrir toutes les langues enseignées dans les établissements partenaires. La liste des langues enseignées à l'INALCO (cf liste en 2.5.1) est un bon point de départ et sans doute le minimum. Ensuite il faudrait compléter cette liste avec d'autres langues enseignées dans les autres établissements. Enfin essayer de couvrir toutes les langues. Dans le premier et le deuxième cas, la BULAC se positionne comme un établissement avec un espace d'autoformation en langues très intéressant spécialement pour les étudiants. Dans le troisième l'intérêt augmente encore.

Une fois le choix effectué pour les langues à couvrir, il faut langue par langue définir les méthodes à acquérir. Nous pouvons procéder de deux façons, soit en définissant les niveaux à desservir ainsi que les types de vocabulaire et acheter les méthodes, soit en recensant les méthodes existantes et en les sélectionnant en vue de l'achat. Il faut compléter ces choix par le nombre de licences à acquérir. La première solution oblige à définir une politique documentaire tenant compte du nombre de licences et ainsi à avoir des acquisitions cohérentes. La deuxième solution est plus empirique et peut générer des acquisitions moins rationnelles. Si la BULAC crée une collection offrant de très nombreuses langues avec différents niveaux et types de vocabulaire elle sera un établissement de référence dans ce domaine.

La constitution d'une telle collection comporte deux limites. Il y a d'abord la limite financière que tout acquéreur connaît. Cependant elle est sans doute accrue par les coûts de la documentation électronique (cf 1.1.2 le budget de la BPI). Il faudrait peut-être d'abord limiter le nombre de licences acquises avec accès simultanés et ensuite en fonction de la demande les augmenter. Cette contrainte financière sera d'autant plus importante si l'accès à distance est privilégié.

La deuxième contrainte est technique. Certaines méthodes ne pourront pas être acquises. Il y a plusieurs cas de figure, par exemple, elles ne sont pas numériques et nous ne pouvons pas les numériser⁴⁹ ou elles sont numérisées mais ne peuvent pas fonctionner en réseau ou l'éditeur ne permet pas un fonctionnement en réseau...

Dans le cas où la bibliothèque peut obtenir les droits de numérisation de méthodes sur des supports audio, deux solutions sont envisageables. La bibliothèque effectue elle-même cette numérisation ou elle délègue cette tâche à un prestataire. Effectuer ce travail en interne ne semble pas judicieux car cela nécessite l'acquisition de matériels spécifiques, des formations techniques qui risquent d'être importantes et l'utilisation de nombreuses heures de travail. Confier la numérisation à un prestataire spécialisé peut sembler avoir un coût supérieur en termes de budget, mais il n'y aura pas les coûts « cachés » tels que les heures des personnels pour l'installation du système, la formation et le transfert des données sous forme numérique. Un prestataire spécialisé pourra ensuite assurer une pérennité des collections numérisées en effectuant les évolutions de formats nécessaires.

⁴⁹Il ne faut pas oublier que numériser des méthodes de langue demande des compétences technique particulière et du temps.

En plus de ces collections consultables sur place, il faudrait mettre à disposition des lecteurs des ouvrages d'accompagnement non empruntables : ceux disponibles dans les méthodes, des dictionnaires unilingues, bilingues et spécialisés, des grammaires...

Il faudrait aussi constituer une deuxième collection de méthodes d'autoformation mais qui soient empruntables et localisées dans l'espace. En effet cela permettrait de compléter l'offre avec des méthodes dont la bibliothèque n'aura pas pu acquérir une licence pour la numérisation ou les méthodes qui ne peuvent pas être chargées sur les serveurs et aussi de permettre aux lecteurs de continuer à travailler chez eux pour les méthodes non accessibles à distance ou pour les usagers n'ayant pas d'accès internet. La cotation de tous ces ouvrages pourrait reprendre celle des ouvrages de linguistique et de langues de la BULAC⁵⁰(cf annexe 6)

4.5 COLLABORATIONS

Nous allons étudier des collaborations possibles avec des 2 groupes d'établissements : avec des bibliothèques et des centres de formation en langues, ou avec l'INALCO.

Dans la première partie trois expériences très différentes de salles ou d'espaces d'autoformation en langues ont été présentées, la BPI, le CERPAIM de l'INALCO et le CRL de l'Université Denis Diderot. La collaboration avec les bibliothèques, les centres de documentation et les centres de formation en langues peut porter sur l'échange d'informations sur les méthodes, leur repérage, les fournisseurs. Elle peut aussi être d'ordre technique avec les systèmes utilisés, les problèmes rencontrés et leurs solutions. Ces exemples de collaborations concernent le fonctionnement en interne du service et ne nécessitent pas obligatoirement d'établir des conventions, mais il peut être utile de le noter dans le projet d'établissement.

Une collaboration pour offrir ou améliorer les services à destination des publics peut aussi être envisagée. Dans ce cas il peut s'agir de partage d'une base de signets soit avec des outils pré-existants tels que le CERIMES ou avec un nouvel outil coopératif du type wiki⁵¹.

Le CERIMES classe les signets selon la cotation décimale de Dewey ce qui pose le problème du classement des langues et cultures non occidentales. Par contre cela présente l'intérêt d'utiliser un outil existant et dont la maintenance ne représente pas une charge de travail supplémentaire pour l'équipe de la bibliothèque. Le CERIMES est aussi un entrepôt OAI⁵² ce qui permet une visibilité plus importante des signets. Cependant la bibliothèque ne peut pas modifier cet outil pour l'adapter à ses besoins. Créer son propre outil permet cette adaptation et parfois une plus grande souplesse d'utilisation, mais cela demande un important travail de réflexion, de concertation et de maintenance. Ces deux types de collaboration peuvent nécessiter l'élaboration de conventions entre établissements.

Des collaborations peuvent être mises en place pour des journées d'études, des colloques ou des salons tels qu'Expolangue⁵³. Dans ces cas la gestion administrative et technique est plus importante car il faut établir des conventions de partenariat mais cela peut permettre de toucher un public différent qui n'a pas l'habitude des bibliothèques universitaires.

⁵⁰il s'agit d'une classification interne en cours d'élaboration sur le modèle de la classification décimale de Dewey

⁵¹Le CRL utilise ce type d'outils pour a gestion de sa base de signets <http://www.crl.univ-paris-diderot.fr/doc/users/sysadmin/liens>

⁵²Open Archives Initiative

⁵³<http://www.expolangues.fr/>

La collaboration avec l'INALCO est indispensable. Le CERPAIM dispose de ressources en méthodes de langues très importantes (cf 1.2) mais n'aura plus de salle d'autoformation en accès libre. La bibliothèque va donc prendre le relais pour ce service et l'expérience des personnels du CERPAIM nous sera très utile.

La collaboration doit aussi se faire directement avec les enseignants de langues et porter sur plusieurs aspects. Les enseignants peuvent apporter une aide sur le choix et l'évaluation des méthodes mais aussi sur le repérage de signets et l'alimentation de la base. Afin de dynamiser l'utilisation de l'espace d'autoformation, il semble nécessaire que les enseignants le considèrent aussi comme un outil d'enseignement en préparant des exercices à effectuer en autoformation et en comptabilisant ce temps de travail dans l'évaluation de la formation des étudiants. Cette dernière possibilité aura aussi une conséquence sur le degré de fiabilité à atteindre pour le système informatique, les délais de maintenance et donc les contrats de maintenance. Ces contrats devront prévoir une intervention rapide et au minimum 6 jours par semaine, ce qui aura aussi un coût financier.

Collaborer prend souvent du temps et a un coût financier mais cela présente aussi des avantages. Cela permet de sortir de son environnement, de confronter des expériences, d'augmenter la qualité des services et en plus de rendre la bibliothèque plus visible, plus ouverte sur son environnement.

4.6 PLANNING

Actuellement la date d'ouverture de la bibliothèque n'est pas connue c'est pourquoi le planning ne donne pas de date précise mais des délais en fonction de l'ouverture de la bibliothèque. Je propose d'établir un planning sur 2 ans en mois. Cinq fonctions principales sont développées : l'architecture et l'espace, les services, la politique documentaire, l'informatique et enfin la formation.

Mois	Architecture	Formation des Personnels	Services	Politique documentaire et acquisitions	Systèmes informatiques	
M + 6	BILAN					
M + 5		Formation des usagers				
M + 4						
M + 3						
M + 2						
M + 1						
M 0	OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE et DES SERVICES					
M - 1		Formation des Personnels		Achats collections espace et libre emprunt – Négociation licences	Installation des méthodes et tests	
M - 2	Mise en place signalétique					Tests
M - 3						
M - 4						
M - 5						
M - 6		Choix de l'équipe d'accueil		Numérisation et tests numérisation	Interface avec système d'information de la bibliothèque	
M - 7			Mise en place partenariats			Mise en place des services
M - 8						
M - 9						
M - 10						
M - 11						
M - 12						
M - 13						
M - 14						
M - 15						
M - 16						
M - 17	Choix mobilier et réflexion sur la signalétique		Choix partenariats	Recherche fournisseurs – Lancement marché	Choix et test système pour les postes d'autoformation	
M - 18				Cahier des charges numérisation		
M - 19						
M - 20						
M - 21	Définition espace, choix disposition avec architecte		Choix des services	Définition de la politique documentaire	Choix système informatique de la bibliothèque	
M - 22						
M - 23						
M - 24						

Conclusion

L'utilisation de l'oral et de l'écrit pour apprendre une langue est indispensable et il est aussi nécessaire de sans cesse s'exercer et se ré-écouter, ce que les méthodes d'autoformation permettent d'effectuer de manière autonome. Par ailleurs nous avons vu la légitimité d'un espace d'autoformation en langues dans une bibliothèque, qui plus est dans une bibliothèque dont le périmètre des collections comprend les langues et civilisations du monde.

Ce dossier d'aide à la décision a permis à la fois de présenter trois espaces d'autoformation en langues dans un environnement géographique proche de la BULAC, de décrire des solutions techniques et de poser les aspects linguistiques pour un établissement de ce type. Il présente diverses propositions de services avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Il conviendra maintenant d'étudier plus précisément ces propositions dans le contexte plus général des collections, des services aux publics que la BULAC veut mettre en place et du schéma directeur informatique, ainsi que des ressources budgétaires et humaines dont disposera la bibliothèque. Par ailleurs, si la bibliothèque veut s'inscrire comme un établissement innovant et de référence pour l'autoformation en langues, il sera non seulement nécessaire d'offrir une grande variété de langues et de niveaux mais aussi un accès distant, accès qui accroîtrait la visibilité du service et de la bibliothèque. Cette visibilité serait aussi renforcée par la mise en place de collaborations avec d'autres établissements. De plus, il sera indispensable d'établir une coordination avec le service audiovisuel qui est complémentaire car l'apprentissage d'une langue que ce soit en présentiel ou en autoformation passe aussi par la connaissance de la culture et des médias.

N'oublions pas non plus que le succès d'un espace d'autoformation passe par son appropriation par tous, y compris au sein du personnel, d'où la nécessité d'une formation pour tous les personnels, afin qu'ils puissent assurer une publicité et orienter les lecteurs vers le service. Ce succès passe aussi par le suivi et l'actualisation des méthodes. En effet, le risque d'obsolescence d'un tel service est plus important que pour des collections papier car une langue évolue sans cesse et dans son vocabulaire et dans sa prononciation, de même que la pédagogie et les matériels.

Bibliographie

Bibliothèques et autoformation : la formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia ? / Colloque organisé par la BPI, le 5 décembre 2005,... Centre Pompidou à Paris. Paris: Centre Pompidou - Bibliothèque publique d'information, 2006. ISBN 2-84246-098-7.

Apprendre et réapprendre à la BPI : L'espace autoformation. Bulletin BPI, 2005, nov-déc 2005, n° 15, 4 p.

Communication de la commission : réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. 21/11/2001, 2001. [En ligne] <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0678:FIN:FR:PDF>>, (consulté le 16 mars 2008).

Justice et affaires intérieures : charte des droits fondamentaux. [En ligne] <http://ec.europa.eu/justice_home/unit/charte/fr/charter-freedoms.html>, (consulté le 16 mars 2008).

Résolution du conseil du 27 juin 2002 sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Journal officiel des communautés européennes, vol. c 163/1, pp. 26/05/2008. [En ligne] <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2002:163:0001:0003:FR:PDF>>, (consulté le 17 mars 2008).

BERTHOUD, Françoise et LIBES, Maurice. *La virtualisation pour quoi faire?*. 14 p. [En ligne] <<http://www.resinfo.org/IMG/pdf/virtu-pour-quoi.pdf>>, (consulté le 20 février 2008).

Bibliothèque Publique d'Information. *Bpi - Bibliothèque Publique d'Information : page d'accueil.* [En ligne] <<http://www.bpi.fr/>>, (consulté le 15 décembre 2007).

Bibliothèque Publique d'Information (Paris). *La BPI en mouvement : de la médiathèque de langues à l'espace autoformation.* [En ligne] <http://30ans.bpi.fr/BpiEnMouvement.php?id_rubrique=44&id_article=59>, (consulté le 15 décembre 2007).

Bibliothèque Publique d'Information (Paris) - Section Autoformation (documents internes). *Les collections en autoformation par domaine : extrait du rapport d'activité 2007.* BPI, 2008.

Bibliothèque Publique d'Information (Paris) - Section Autoformation (documents internes). *Les documents d'autoformation : extrait du rapport d'activité 2007.* BPI, 2008.

Bibliothèque Publique d'Information (Paris) - Section Autoformation (documents internes). *Autoformation : présentation aux vacataires ou nouveaux titulaires.* BPI, 2007.

Bibliothèque Publique d'Information (Paris) - Section Autoformation (documents internes). *Politique d'acquisition des langues à l'autoformation.* BPI, 2007.

Bibliothèque Publique d'Information (Paris) - Section Autoformation (documents internes). *Son et autoformation : présentation du service* intérieur. BPI, 2007.

Bibliothèque Publique d'Information (Paris)- Section Autoformation (documents internes). *Une information sur ... l'autoformation*. BPI, 2007.

Bibliothèque Publique d'Information (Paris). Organisation du congrès. *Bibliothèques et autoformation : la formation tout au long de la vie : quels rôles pour les bibliothèques à l'heure du multimédia?* Paris: Centre Pompidou - Bibliothèque publique d'information, 2006. ISBN 2-84246-098-7.

BISBROUCK, Marie-Françoise et RENOULT, Daniel. *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*. Paris: Éd. du Cercle de la librairie, 1993. ISBN 2-7654-0518-2.

BULAC. *Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations*. [En ligne]<<http://www.bulac.sorbonne.fr/>>, (consulté le 4 décembre 2007).

DESMARTIS, Marie. *Lectorat potentiel de la bulac : enquête menée auprès du public étudiant*. BULAC, 2003.

DESRICHARD, Yves. *Bibliothèques et autoformation : la formation tout au long de la vie*. BBF, 2007, n°1, 2007. ISBN 0006-2006.

Educnet. *Autoformation, autodidaxie*. [En ligne]<<http://www.educnet.education.fr/dossier/eformation/modularite2.htm>>, (consulté le 10 janvier 2008).

GARDEN, Maurice. *Bibliothèque du pôle langues et civilisations du monde : rapport réalisé à la demande de monsieur le recteur, Chancelier des Universités de Paris, au titre du comité stratégique pour les bibliothèques en Île de France*. 2001. 10 p.

HACHARD, Vincent. *La problématique des caractères latins étendus et non latins (CLENOL) dans un sigb (CCTP, Annexe I)*. Paris: BULAC, 2003. 14 p.

HÄGGSTRÖM, Britt Marie. *Bibliothèques publiques scandinaves et formation tout au long de la vie : une place à conquérir*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, vol. 47 n°3, p. 32-35. ISSN 0006-2006.

INALCO. *Institut National des Langues et Civilisations*. [En ligne]<<http://www.inalco.fr/>>, (consulté le 10 janvier 2008).

Innovagora 2007. *Paris Rive Gauche . Accueil* -. [En ligne]<<http://www.parisrivegauche.com/accueil>>, (consulté le 11 février 2008).

Institut National des Langues et Civilisations Orientales. *INALCO- Centres de documentation*. [En ligne]<http://www.inalco.fr/ina_gabarit_rubrique.php3?id_rubrique=1207>, (consulté le 12 décembre 2008).

MONOURY, Annick. *Vers l'espace langues multimédia : dossier*. Medialog, mars 2000, n° 37. ISBN 1247-3146.

NECTOUX, Isabelle. Charte documentaire : projet revu après le conseil scientifique du 18 juin 2004, 12 p. , février 2008. [En ligne]<http://www.bulac.sorbonne.fr/1_decouvrir/Charte-documentaire-BULAC.pdf>, (consulté le 13 janvier 2008) .

NEGRE, Xavier. *LEXILOGOS - Dictionnaires, cartes, documents en ligne - Langues & Pays*. [En ligne]<<http://www.lexilogos.com/>>, (consulté le 23 avril 2008).

ROBERT, Paul, et al. *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires le Robert, 2002. ISBN 2-85036-826-1.

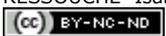
Service commun de la Documentation. Université de Haute Bretagne. *Les ressources documentaires du scd : audiovisuel, multimédia, musique*. [En ligne]<https://scdportail.uhb.fr/flora/pub/fr/rennes2/info/ressourcesDoc/musique_avm.htm>, (consulté le 20 janvier 2008).

Ukraine-Fr. *Clavier Cyrillique*. [En ligne]<<http://www.ukraine-fr.com/guides-pratiques/clavier-cyrillique.html>>, (consulté le 20 avril 2008).

UNESCO. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*. [En ligne]<<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf>>, (consulté le 12 février 2008).

Table des annexes

ANNEXE 1 : ÉTABLISSEMENTS FONDATEURS DE LA BULAC.....	61
ANNEXE 2 : SALLES DE LECTURE.....	63
ANNEXE 3 : VUES DE LA BULAC.....	65
ANNEXE 4 : LES BIBLIOTHÈQUES DU PÉRIMÈTRE BULAC.....	67
ANNEXE 5 : PLAN DE L'ESPACE D'AUTOFORMATION.....	69
ANNEXE 6 : EXTRAIT DE LA CLASSIFICATION BULAC.....	71



Annexe 1 : Établissements fondateurs de la BULAC

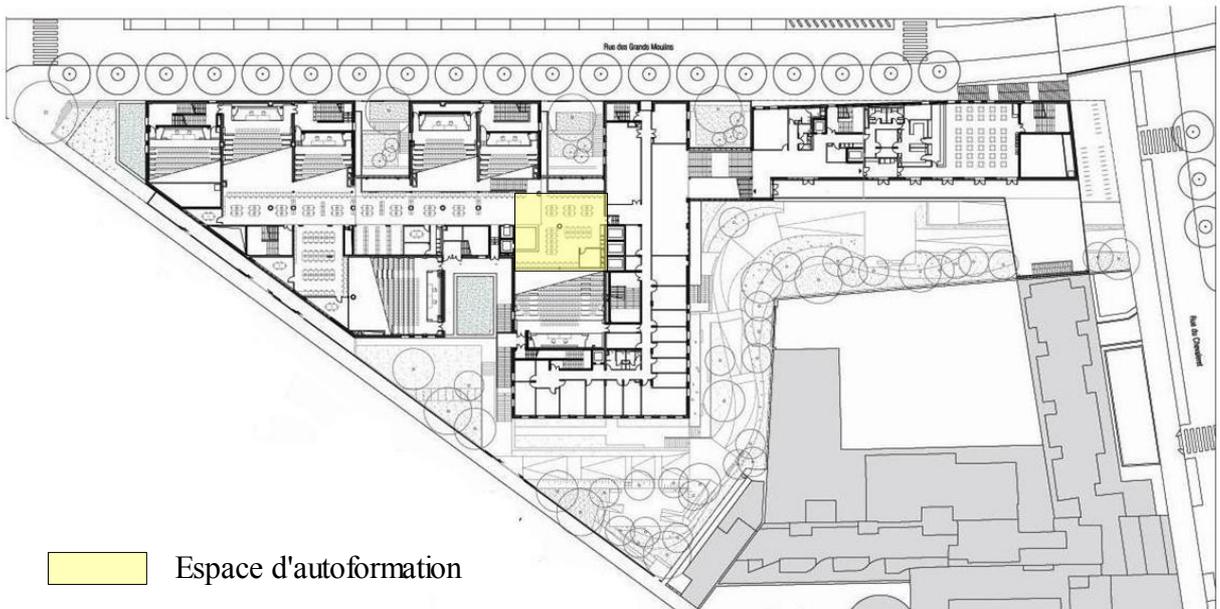
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
École française d'Extrême-Orient (EFEO)
École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
École pratique des hautes études (EPHE)
Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
Université de Paris III Sorbonne-Nouvelle
Université de Paris IV Sorbonne
Université de Paris VII Denis-Diderot

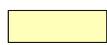
Annexe 2 : Salles de lecture

Rez-de-Jardin : niveau recherche (source Ateliers Lion)



Rez-de-chaussée + mezzanine : niveau étude (source Ateliers Lion)



 Espace d'autoformation

Annexe 3 : Vues de la BULAC

Depuis l'angle de la rue Cantagrel et de la rue des Grands Moulins (source Ateliers Lion)



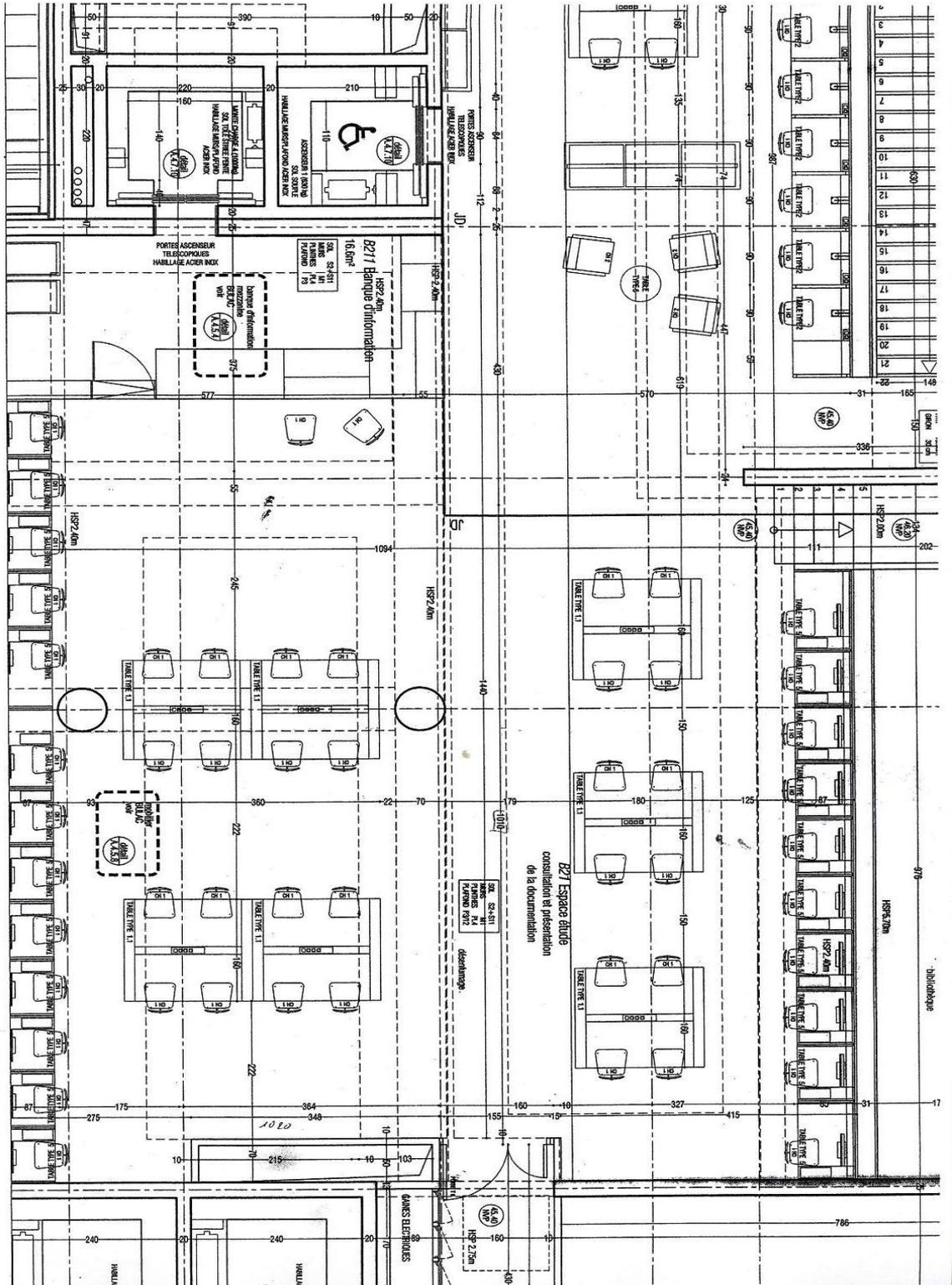
Depuis le pont de la rue des Grands Moulins (source Ateliers Lion)



ANNEXE 4 : Les bibliothèques du périmètre BULAC

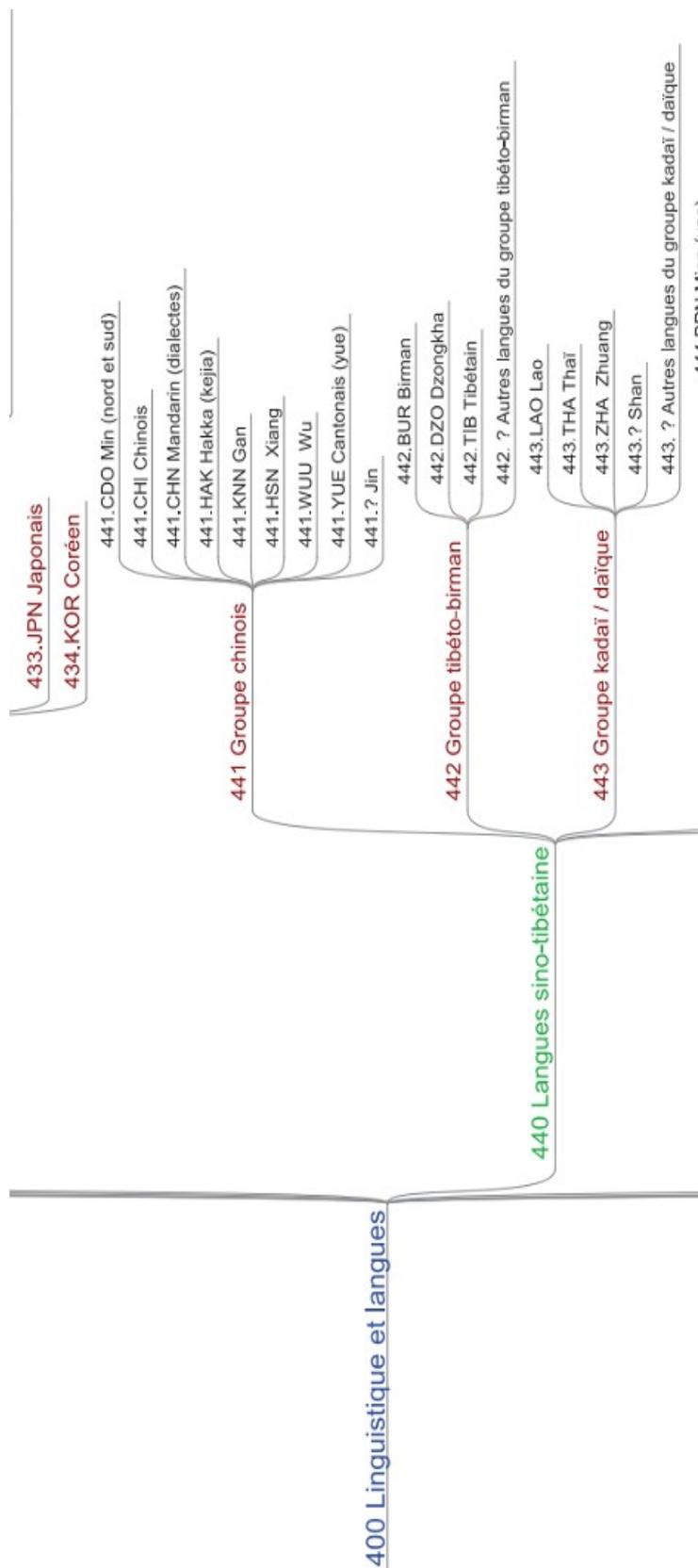
Fonds slave de la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (Paris I)
Bibliothèque James Darmesteter de l'Institut d'études iraniennes (Paris III-CNRS)
Bibliothèque Jules Bloch (Paris III-CNRS)
Fonds finnois du Service commun de documentation de Paris III
Fonds turco-ottoman du Service commun de documentation de Paris III
Bibliothèque inter-universitaire des langues et civilisations orientales (Paris III) (Quatre sites :
rue de Lille, annexes Dauphine, Clichy et Asnières)
Bibliothèque du Centre d'études slaves (Paris IV-CNRS)
Fonds coréen de l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale de Paris VII
Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient
Bibliothèque du Centre de recherches sur le Japon (EHESS)
Bibliothèque du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS)
Bibliothèque du Centre d'études sur l'Inde et l'Asie du Sud (EHESS)
Bibliothèque du Groupe d'études insulindiennes « Archipel »(EHESS)
Bibliothèque du Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (EHESS)
Bibliothèque du centre de recherches sur la Corée (EHESS)
Bibliothèque du Centre d'études africaines (EHESS)
Bibliothèque du Centre d'étude des mondes russe, caucasien et centre-européen (EHESS)
Bibliothèque centrale de la section histoire et philologie (EPHE)
Bibliothèque centrale de la section sciences religieuses (EPHE)
Centre de documentation sur l'aire tibétaine (EPHE)
Bibliothèque Wladimir Golenischeff (EPHE)
Bibliothèque du Centre d'études mongoles et sibériennes (EPHE)
Fonds audiovisuel de l'INALCO

Annexe 5 : plan de l'espace d'autoformation



Espace d'autoformation de la BULAC (source : Ateliers Lions)

Annexe 6 : extrait de la classification BULAC



Index

Index lexical

accès.....	29, 30, 31, 49
accès (informatique).....	29, 30, 31, 49
architecture maître-esclave.....	36
Bibliothèque publique d'information.....	11
CERPAIM.....	14
clonage.....	36
collaboration.....	30, 44, 51
collection.....	21, 31, 50
CRL - Université Paris 7.....	15
enseignement.....	29, 52
évaluation.....	44
identification.....	29
langues dans les fonds de la BULAC.....	26
langues enseignées à l'INALCO.....	25
médiation.....	30, 42
publics.....	20, 42
virtualisation.....	36